



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALEA/49/433
27 septembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAISQuarante-neuvième session
Point 117 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA MISSION DE VÉRIFICATION DES NATIONS UNIES EN ANGOLA

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 13	4
II. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	14	6
III. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS	15	6
IV. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 16 SEPTEMBRE 1993 AU 30 JUIN 1994 . . .	16 - 17	7
V. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 1994	18	7
VI. RAPPORT D'ENSEMBLE SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE ALLANT 16 SEPTEMBRE 1993 AU 30 SEPTEMBRE 1994	19	7
VII. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 1994 AU 30 SEPTEMBRE 1995	20 - 30	8
VIII. ADMINISTRATION FINANCIÈRE	31 - 35	9
IX. OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES CONCERNANT DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES	36 - 37	10
X. MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION	38	10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
<u>Annexes</u>	
I. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 16 septembre 1993 au 30 juin 1994 : état récapitulatif	12
II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 16 septembre 1993 au 30 juin 1994 : renseignements complémentaires	16
III. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période du 1er juillet au 30 septembre 1994 : état récapitulatif	32
IV. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période du 1er juillet au 30 septembre 1994 : renseignements complémentaires	36
V. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 16 septembre 1993 au 30 septembre 1994 : état récapitulatif . .	47
VI. Prévisions de dépenses pour la période du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995 : état récapitulatif	51
VII. Prévisions de dépenses pour la période du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995 : renseignements complémentaires	55
VIII. A. Répartition envisagée du personnel civil selon les services, la catégorie et la classe pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995	78
B. Tableau d'effectifs autorisés, taux d'occupation et de vacance de postes pour la période allant du 16 septembre 1993 au 30 septembre 1994	79
8 C. Fluctuations mensuelles des taux de vacance de postes (septembre 1993-août 1994)	80
IX. Composition et coût du personnel civil envisagé pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995	81
X. État récapitulatif des ressources allouées et des dépenses de fonctionnement pour la période s'achevant au 30 septembre 1994 .	82
XI. A. Déploiement actuel et prévu d'observateurs militaires . . .	84
B. Déploiement actuel et prévu d'observateurs de la police civile	85
C. Déploiement actuel et prévu de personnel international civil	86

/...

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
XII. A. Répartition géographique actuelle du matériel de transport	87
B. Répartition géographique actuelle du matériel de transmissions	88
C. Répartition géographique actuelle du matériel de bureau et des groupes électrogènes	89
XIII. Autorisations concernant le financement, par période, depuis la constitution de la Mission jusqu'au 30 septembre 1994	90
XIV. Organigramme d'UNAVEM II	92
XV. Carte d'état-major	93

/...

I. INTRODUCTION

1. L'Assemblée générale, par sa résolution 48/241 du 5 avril 1994, a ouvert, pour inscription au Compte spécial de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM II), un crédit d'un montant brut de 5,5 millions de dollars (montant net : 5 253 900 dollars), correspondant aux dépenses qui avaient été autorisées avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et l'a mis en recouvrement conformément à l'alinéa e) de la décision 47/450 C de l'Assemblée générale, aux fins des opérations de la Mission de vérification au cours de la période allant du 16 septembre au 15 décembre 1993.

2. Par la même résolution, l'Assemblée générale a décidé également d'ouvrir, pour inscription au Compte spécial, un crédit d'un montant brut de 6 296 100 dollars (montant net : 5 990 900 dollars), qui avait été autorisé et mis en recouvrement conformément aux alinéas a) et b) de sa décision 48/465, aux fins des opérations de la Mission de vérification au cours de la période allant du 16 décembre 1993 au 16 mars 1994.

3. Par la même résolution, l'Assemblée générale a décidé en outre d'ouvrir, pour inscription au Compte spécial, un crédit d'un montant brut de 5 246 750 dollars (montant net : 4 992 375 dollars), aux fins des opérations de la Mission de vérification au cours de la période allant du 17 mars au 31 mai 1994. En outre, elle a décidé de déduire du montant à mettre en recouvrement auprès des États Membres le montant brut de 182 700 dollars (montant net : 106 800 dollars) représentant le solde du montant autorisé par l'Assemblée générale dans sa décision 48/465 pour la période se terminant le 31 mars 1994.

4. Dans la même résolution, l'Assemblée a autorisé le Secrétaire général à engager mensuellement des dépenses pour la Mission de vérification jusqu'à concurrence d'un montant brut de 2 098 700 dollars (montant net : 1 997 000 dollars) pour une période de quatre mois débutant le 1er juin 1994, et, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission au-delà du 31 mai 1994, de le mettre en recouvrement auprès des États Membres. L'Assemblée a décidé également de déduire du montant mis en recouvrement auprès des États Membres leurs parts respectives du montant de 1 082 500 dollars représentant les intérêts et recettes accessoires afférents à la période se terminant le 15 septembre 1993.

5. L'annexe XII fait l'historique des autorisations de financement concernant l'UNAVEM depuis sa création, le 3 janvier 1989, jusqu'à la période du mandat prenant fin le 30 septembre 1994.

6. Depuis la présentation du dernier rapport sur le financement de l'UNAVEM II, daté du 4 janvier 1994 (A/48/836), le Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité sept nouveaux rapports¹ sur l'évolution de la situation politique, militaire et humanitaire en Angola et sur le rôle crucial qu'UNAVEM II continue à jouer en facilitant un règlement pacifique du conflit.

/...

7. Par sa résolution 890 (1993) du 15 décembre 1993, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat d'UNAVEM II du 16 décembre 1993 jusqu'au 16 mars 1994, et s'est déclaré de nouveau disposé, au cas où un cessez-le-feu effectif et durable se concrétiserait, à étudier promptement toutes recommandations que fera le Secrétaire général pour élargir la Mission sur la base des activités de planification d'urgence qu'il aurait entreprises à cette fin.

8. Dans sa résolution 903 (1993) du 16 mars 1994, le Conseil de sécurité s'est déclaré disposé, en principe, à envisager d'autoriser promptement, le renforcement de l'effectif d'UNAVEM II en vue de consolider tout règlement auquel seraient parvenues les parties au processus de paix en Angola et a invité le Secrétaire général à poursuivre ses activités de planification d'urgence à cet effet. Le Conseil a toutefois précisé qu'il n'examinerait de recommandations à cet égard que lorsque le Secrétaire général lui aurait fait savoir que les parties ont conclu un accord effectif. Le Conseil a par conséquent décidé de proroger le mandat d'UNAVEM II jusqu'au 31 mai 1994.

9. Le 31 mai 1994, après avoir examiné le rapport du Secrétaire général daté du 24 mai 1994², le Conseil de sécurité, par sa résolution 922 (1994), a décidé de proroger le mandat d'UNAVEM II jusqu'au 30 juin 1994. Il a également déclaré qu'il avait l'intention de réexaminer le rôle des Nations Unies en Angola si les pourparlers de Lusaka n'aboutissaient pas à un accord de paix avant l'expiration du nouveau mandat d'UNAVEM II.

10. Dans le rapport qu'il a soumis au Conseil de sécurité, le 20 juin 1994³, le Secrétaire général a fait savoir au Conseil que les pourparlers de paix de Lusaka avaient donné quelques résultats positifs, et que l'accord s'était fait, à l'exception d'un seul, sur tous les principes spécifiques liés à la question de la réconciliation nationale. Le problème principal et critique qui restait à résoudre dans le cadre des pourparlers de paix avait trait à la participation de l'Uniao Nacional para la Independencia Total de Angola (UNITA) à la gestion des affaires de l'État et à l'appareil gouvernemental. Par la suite, le Conseil de sécurité, dans sa résolution 932 (1994) du 30 juin 1994, a décidé de proroger le mandat d'UNAVEM II jusqu'au 30 septembre 1994. Il a de nouveau accueilli avec satisfaction les préparatifs entrepris par le Secrétaire général en vue d'élargir l'effectif de la Mission mais a réaffirmé qu'il avait l'intention de réexaminer le rôle des Nations Unies en Angola au cas où un accord de paix n'aurait pas été conclu à Lusaka au moment où le mandat prorogé d'UNAVEM II viendrait à expiration.

11. Dans une déclaration datée du 9 septembre 1994⁴, le Président du Conseil de sécurité a pris note avec satisfaction de la lettre adressée par l'UNITA le 5 septembre 1994 au Représentant spécial du Secrétaire général. Le Conseil considérait que cette lettre constituait, de la part de l'UNITA, l'acceptation officielle requise de l'ensemble des propositions relatives à la réconciliation nationale, et se félicitait de cette acceptation. Le Conseil exhortait les parties à conclure un accord avant l'expiration du mandat d'UNAVEM II, le 30 septembre 1994.

12. Dans son rapport le plus récent au Conseil de sécurité, daté du 17 septembre 1994⁵, le Secrétaire général a recommandé une prorogation du mandat d'UNAVEM II pendant deux mois. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

/...

13. Le présent rapport contient les rapports sur l'exécution du budget d'UNAVEM II pour la période du 16 septembre 1993 au 30 juin 1994 et la période du 1er juillet au 30 septembre 1994, ainsi qu'un état récapitulatif regroupant des données pour les deux périodes. Il présente aussi les ressources nécessaires aux fins des opérations d'UNAVEM II au cours de la période allant du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995, en attendant la décision que le Conseil de sécurité pourra prendre au sujet du mandat de la Mission.

II. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

14. Au paragraphe 10 de sa résolution 46/195 B du 31 juillet 1992 et dans les résolutions ultérieures, l'Assemblée générale a invité les États Membres à fournir des contributions volontaires à UNAVEM II, tant en espèces que sous forme de services et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Le Gouvernement suisse a continué à offrir les services aériens de rapatriement sanitaire qui pourraient être nécessaires pour les membres de la Mission qui seraient blessés ou tomberaient malades dans l'exercice de leurs fonctions. La Mission n'a pas recouru à ces services au cours de la période qui a pris fin le 30 juin 1994.

III. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS

15. Le tableau ci-après récapitule l'état, au 31 août 1994, des contributions reçues et restant à recevoir pour la période allant de la création de la Mission le 3 janvier 1989 jusqu'au 30 septembre 1994. Comme on le constatera, il reste encore à recevoir des États Membres un montant total de 23 793 100 dollars.

État, au 31 août 1994, des contributions pour les périodes allant de la constitution de la Mission (3 janvier 1989) jusqu'au 30 septembre 1994

(En milliers de dollars des États-Unis — chiffres arrondis)

	<u>UNAVEM</u>	<u>UNAVEM II</u>	<u>Total</u>
A. Ressources			
Crédits ouverts	19 401,3	161 177,4	180 578,7
Engagements de dépenses autorisés	—	8 394,8	8 394,8
Total	19 401,3	169 572,2	188 973,5
B. Montant mis en recouvrement	19 401,3	169 572,2	188 973,5
Sommes portées au crédit des États Membres (recettes provenant des contributions du personnel)	(415,5)	(7 454,4)	(7 869,9)
Montant net mis en recouvrement	<u>18 985,8</u>	<u>162 117,8</u>	<u>181 103,6</u>
C. Contributions reçues	18 812,6	138 497,9	157 310,5
D. Montant net à recevoir	<u>173,2</u>	<u>23 619,9</u>	<u>23 793,1</u>

/...

IV. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU 16 SEPTEMBRE 1993 AU 30 JUIN 1994

16. L'annexe I du présent rapport donne le détail, par rubrique du budget, du montant total réparti entre les États Membres (montant brut : 19 141 600 dollars; montant net : 18 234 400 dollars) ainsi que des dépenses engagées (montant brut : 19 141 600 dollars; montant net : 18 234 400 dollars) pendant la période allant du 16 septembre 1993 au 30 juin 1994.

17. Le montant brut des dépenses effectives au cours de cette période s'est élevé à 19 802 600 dollars (montant net : 18 234 400 dollars), et dépassant donc de 661 000 dollars le montant des ressources prévues pour la période considérée. Certaines charges se rapportant à cette période ont par conséquent été comptabilisées d'avance et imputées sur les crédits ouverts pour la période suivante, commençant le 1er juillet 1994. On trouvera à l'annexe II des renseignements complémentaires, une description détaillée des dépenses apparaissant sous chaque rubrique.

V. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU 1er JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 1994

18. L'annexe III du présent rapport donne le détail, par rubrique du budget, du montant total réparti entre les États Membres (montant brut : 6 296 200 dollars; montant net : 5 990 900 dollars) ainsi que les dépenses engagées (montant brut : 6 888 100 dollars; montant net : 6 594 100 dollars); pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 1994. Ce montant fait apparaître un dépassement de crédits d'un montant brut de 591 900 dollars (montant net : 603 200 dollars) pour la période considérée. Ce dépassement de crédits est imputable principalement au report de dépenses se rapportant à la période précédente, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 17 ci-dessus. On trouvera à l'annexe IV des renseignements complémentaires, une description détaillée des dépenses apparaissant sous chaque rubrique.

VI. RAPPORT D'ENSEMBLE SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU 16 SEPTEMBRE 1993 AU 30 SEPTEMBRE 1994

19. Sur la base des rapports relatifs à l'exécution du budget mentionnés dans les sections IV et V ci-dessus, le montant total des dépenses engagées pendant la période allant du 16 septembre 1993 au 30 septembre 1994 représente, en chiffres bruts, 26 029 700 dollars (montant net : 24 828 500 dollars). On trouvera dans le tableau récapitulatif figurant à l'annexe V la ventilation de ces dépenses par rubrique du budget. Sur ce total, un crédit d'un montant brut de 17 042 850 dollars (montant net : 16 237 175 dollars) avait été ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 48/241 du 5 avril 1994 pour la période allant du 16 septembre 1993 au 31 mai 1994. Le solde des crédits nécessaires pour la période prenant fin le 30 septembre 1994 représente un montant brut de 8 986 700 dollars (montant net : 8 591 200 dollars), et comprend le montant brut de 8 394 800 dollars (montant net : 7 988 000 dollars) déjà autorisé et réparti aux termes de la résolution 48/241.

/...

VII. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE ALLANT
DU 1er OCTOBRE 1994 AU 30 SEPTEMBRE 1995

20. Ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 13 ci-dessus, en attendant que le Conseil de sécurité prenne une décision au sujet du mandat de la Mission, le présent rapport décrit les ressources nécessaires aux fins des opérations d'UNAVEM II, sur la base de son mandat existant, pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995. On trouvera à l'annexe VI un état récapitulatif du montant total des ressources nécessaires pour UNAVEM II pendant les 12 mois considérés. Le montant brut des dépenses prévues pour cette période est de 21 961 200 dollars (montant net : 20 686 800 dollars), ce qui correspond à un montant brut mensuel de 1 830 100 dollars (montant net : 1 723 900 dollars). On trouvera à l'annexe VII des renseignements complémentaires sur ces prévisions de dépenses.

21. L'annexe VIII.A présente la ventilation proposée du personnel civil par bureau, catégorie et classe pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995.

22. L'annexe VIII.B contient des données sur le personnel autorisé en poste et sur les postes vacants pour la période allant du 16 septembre 1993 au 30 septembre 1994.

23. L'annexe VIII.C contient un graphique faisant apparaître les taux mensuels de vacance de postes pour le personnel civil international, le personnel local, le personnel militaire et les membres de la police civile.

24. L'annexe IX indique les dépenses afférentes au personnel civil et les dépenses connexes pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995.

25. L'annexe X contient un état récapitulatif des ressources allouées à la Mission et des dépenses de fonctionnement de la Mission pour les périodes allant jusqu'au 30 septembre 1994.

26. L'annexe XI indique le déploiement prévu et effectif des observateurs militaires, des membres de la police civile et du personnel civil international.

27. L'annexe XII contient un inventaire du matériel de transport, du matériel de transmissions, du matériel de bureau et des groupes électrogènes, ainsi que leur répartition.

28. L'annexe XIII fait l'historique des autorisations relatives au financement d'UNAVEM depuis sa création jusqu'au 30 septembre 1994.

29. L'annexe XIV contient l'organigramme d'UNAVEM II.

30. L'annexe XV contient une carte d'état-major.

/...

VIII. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

A. Ressources allouées à la Mission et dépenses de fonctionnement de la Mission pour la période allant du 3 janvier 1989 jusqu'au 30 septembre 1994

31. On trouvera à l'annexe X les ressources allouées à la Mission pour les périodes allant depuis la création de la Mission, le 3 janvier 1989, jusqu'au 30 septembre 1994, ainsi que la situation de trésorerie du Compte spécial de l'UNAVEM.

B. Application de l'article IV du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies

32. Dans sa résolution 45/265 du 17 mai 1991, l'Assemblée générale a approuvé, en ce qui concerne le Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), des arrangements spéciaux en ce qui concerne l'application des articles 4.3 et 4.4 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies. Dans cette résolution, l'Assemblée a étendu au GANUPT les arrangements spéciaux qu'elle avait approuvés pour la Force d'urgence des Nations Unies et la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FONU/FNUOD) dans sa résolution 33/13 F du 14 décembre 1978, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) dans sa résolution 34/9 C au 17 décembre 1979, le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII) dans sa résolution 45/245 du 21 décembre 1990, la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), dans sa résolution 47/210 B du 14 septembre 1993 et la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) dans sa résolution 47/208 B du 14 septembre 1993. Dans un rapport relatif à la FUNU et à la FNUOD qu'il avait soumis à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session (A/C.5/33/45), le Secrétaire général avait indiqué, entre autres choses, que les sommes dues aux gouvernements fournissant des contingents ne pouvaient toutes être réglées dans le délai prévu à l'article 4.3 du règlement financier.

33. Dans le cas d'UNAVEM II, les comptes sont actuellement tenus pour les différentes ouvertures de crédits qui ont été approuvées. Il y a actuellement des montants engagés au titre des frais de voyage des observateurs militaires et des contrôleurs de la police civile, ainsi que pour le remboursement des indemnisations prévues en cas de décès et d'invalidité qui seront nécessaires pour régler des demandes de remboursement qui n'ont pas encore été présentées par les gouvernements. Quatre cas de décès ou d'invalidité ont été signalés pour la Mission depuis sa création.

34. En vertu des arrangements spéciaux qui ont été approuvés, les crédits nécessaires pour régler les sommes dues aux gouvernements qui fournissent des contingents et/ou un appui logistique à la Mission resteront utilisables au-delà de la période prévue par les articles 4.3 et 4.4 du règlement financier, ainsi qu'il est indiqué ci-après :

a) À l'expiration de la période de 12 mois visée à l'article 4.3 du règlement financier, tout engagement de dépenses concernant l'exercice en question et non liquidé, au titre de marchandises livrées et de services fournis par les gouvernements pour lesquels une demande de remboursement a été présentée

/...

ou un taux de remboursement a été établi, est comptabilisé comme somme à payer; cette somme reste inscrite au Compte spécial jusqu'à ce qu'elle ait été réglée;

- b) i) Tout autre engagement concernant l'exercice en question et non liquidé, au titre de marchandises livrées et de services fournis par des gouvernements ou d'autres dépenses de gouvernements pour lesquels une demande de remboursement n'a pas encore été présentée, reste valable pendant une période supplémentaire de quatre ans à compter de l'expiration de la période de 12 mois visée à l'article 4.3 du règlement financier;
- ii) Les demandes de remboursement reçues pendant cette période de quatre ans sont traitées comme prévu à l'alinéa a), selon qu'il convient;
- iii) À l'expiration de la période supplémentaire de quatre ans, tout engagement de dépense non réglé et le solde de tous les crédits reportés sont annulés.

35. Il est proposé que cette décision, telle qu'elle figure dans l'annexe à la résolution 45/265 de l'Assemblée générale et visée au paragraphe 32 ci-dessus, soit étendue et appliquée à UNAVEM II.

IX. OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES CONCERNANT DES RECOMMANDATIONS
ANTÉRIEURES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS
ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

36. Au paragraphe 7 de son rapport du 11 mars 1994 relatif au financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM II) (A/48/902), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé qu'à l'avenir, les rapports sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies indiquent et justifient les prévisions de dépenses et l'exécution du budget séparément pour chaque mandat.

37. La recommandation du Comité consultatif a été prise en compte lors de l'établissement du présent rapport, qui contient deux rapports sur l'exécution du budget, concernant les périodes qui ont pris fin le 30 juin et le 30 septembre 1994 respectivement. Pour se conformer à la recommandation du Comité consultatif, il faudra clore les comptes relatifs aux dépenses de la Mission pour chaque mandat distinct. Il convient par conséquent de signaler les difficultés considérables que l'application de cette recommandation soulèvera sur le plan administratif dans la mesure où UNAVEM II a eu plusieurs mandats portant sur de courtes périodes, dont certaines n'ont pas dépassé un mois.

X. MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA
QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

38. Pour assurer le financement d'UNAVEM II, l'Assemblée générale devrait prendre les mesures ci-après à sa quarante-neuvième session :

- a) Ouvrir des crédits d'un montant brut de 8 986 700 dollars (montant net : 8 591 200 dollars) pour financer les opérations de la Mission de vérification au cours de la période de quatre mois allant du 1er juin

/...

au 30 septembre 1994, y compris le montant brut de 8 394 800 dollars (montant net : 7 988 000 dollars) déjà autorisé et mis en recouvrement aux termes de la résolution 48/241 de l'Assemblée;

b) Mettre en recouvrement un montant additionnel brut de 591 900 dollars (montant net : 603 200 dollars) pour la période allant du 1er juin au 30 septembre 1994, compte tenu du montant déjà mis en recouvrement;

c) Autoriser des engagements de dépenses d'un montant mensuel brut de 1 830 100 dollars (montant net : 1 723 900 dollars) pour la période commençant le 1er octobre 1994, et mettre ce montant en recouvrement auprès des États Membres, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission;

d) Décider d'appliquer à UNAVEM II les arrangements spéciaux relatifs à l'article 4 du règlement financier de l'ONU, tels qu'ils sont exposés au paragraphe 32 ci-dessus.

Notes

¹ S/1994/100, S/1994/282 et Add.1, S/1994/374/, S/1994/611, S/1994/740 et Add.1, S/1994/865 et S/1994/1069.

² S/1994/611.

³ S/1994/740 et Add.1.

⁴ S/PRST/1994/52.

⁵ S/1994/1069.

/...

ANNEXE I

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 16 septembre 1993 au 30 juin 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant initial des dépenses	Répartition des crédits ouverts	Prévisions de dépenses	Économies/ (dépassements)
1. <u>Dépenses afférentes au personnel militaire</u>				
a) <u>Observateurs militaires</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	1 479,7	1 464,4	1 442,3	22,1
Frais de voyage	349,9	349,9	358,9	(9,0)
Indemnité d'habillement et d'équipement	10,2	10,2	9,5	0,7
Total partiel	1 839,8	1 824,5	1 810,7	13,8
b) <u>Contingents</u>	—	—	—	—
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>				
Matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	107,3	107,3	2,7	104,6
Total partiel	107,3	107,3	2,7	104,6
Total, rubrique 1	1 947,1	1 931,8	1 813,4	118,4
2. <u>Dépenses afférentes au personnel civil</u>				
a) <u>Police civile</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	436,8	436,8	442,1	(5,3)
Frais de voyage	149,4	109,2	117,2	(8,0)
Indemnité d'habillement et d'équipement	2,9	2,9	3,1	(0,2)
Total partiel	589,1	548,9	562,4	(13,5)
b) <u>Personnel international et personnel local</u>				
Traitements du personnel international	2 311,9	2 162,0	1 987,3	174,9
Traitements du personnel local	764,9	729,7	1 071,7	(342,0)
Consultants	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—
Dépenses communes de personnel	1 672,1	1 759,1	1 564,2	194,9
Indemnité de subsistance (missions)	1 333,4	1 307,5	1 175,8	131,7
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	117,0	117,0	205,3	(88,3)
Autres voyages autorisés	55,3	55,3	660,9	(605,6)
Total partiel	6 254,6	6 130,8	6 665,2	(534,4)
c) <u>Personnel international contractuel</u>	—	—	—	—
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	—	—	—

/...

	Montant initial des dépenses	Répartition des crédits ouverts	Prévisions de dépenses	Économies/ (dépassements)
e) <u>Personnel fourni par le Gouvernement</u>	—	—	—	—
f) <u>Observateurs électoraux civils</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 2	6 843,7	6 679,7	7 227,6	(547,4)
3. <u>Locaux</u>				
Location de locaux	1 030,6	1 030,6	1 254,5	(223,9)
Aménagement et rénovation des locaux	190,0	190,0	165,5	24,5
Fournitures d'entretien	19,5	19,5	39,2	(19,7)
Services d'entretien	—	—	—	—
Éclairage, chauffage, énergie et eau	341,0	341,0	184,9	156,1
Bâtiments préfabriqués	—	—	—	—
Total partiel	1 581,1	1 581,1	1 644,1	(63,0)
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	—	—	—	—
5. <u>Opérations de transport</u>				
Achat de véhicules	—	—	—	—
Location de véhicules	—	—	—	—
Matériel pour ateliers de réparation et d'entretien	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	162,7	162,7	244,9	(82,2)
Carburants et lubrifiants	142,5	142,5	27,7	114,8
Assurance	12,5	12,5	57,0	(44,5)
Total partiel	317,7	317,7	329,6	(11,9)
6. <u>Opérations aériennes</u>				
a) <u>Hélicoptères</u>				
Location/affrètement	3 219,2	3 219,2	2 851,3	367,9
Carburants et lubrifiants	233,0	233,0	14,8	218,2
Déploiement/retrait	29,3	29,3	54,0	(24,7)
Vols de réapprovisionnement	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance	141,0	141,0	38,7	102,3
Total partiel	3 622,5	3 622,5	2 958,8	663,7
b) <u>Avions</u>				
Location/affrètement	1 411,1	1 411,1	1 299,8	111,3
Carburants et lubrifiants	443,8	443,8	410,6	33,2
Déploiement/retrait	60,0	60,0	37,7	22,3
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance	311,5	281,5	37,8	243,7
Total partiel	2 226,4	2 196,4	1 785,9	410,5
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	63,7	63,7	—	63,7
d) <u>Autres dépenses</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 6	5 912,6	5 882,6	4 744,7	1 137,9
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—	—

/...

	Montant initial des dépenses	Répartition des crédits ouverts	Prévisions de dépenses	Économies/ (dépassements)
8. <u>Transmissions</u>				
a) <u>Éléments complémentaires</u>				
Matériel de transmissions	81,8	81,8	60,3	21,5
Fournitures et pièces de rechange	63,5	63,5	86,1	(22,6)
Matériel d'entretien et d'essai	—	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	289,3	268,9	475,0	(206,1)
Total partiel	429,2	414,2	621,4	(207,2)
b) <u>Contrat relatif au réseau de communications principal</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 8	429,2	414,2	621,4	(207,2)
9. <u>Matériel divers</u>				
Mobilier de bureau	—	—	—	—
Équipement de bureau	—	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—	—
Groupes électrogènes	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—
Citerne à essence et débitmètres	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—
Équipement de logements	—	—	—	—
Matériel divers	47,5	47,5	12,3	35,2
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	70,3	70,3	54,3	16,0
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—
Total partiel	117,8	117,8	66,6	51,2
10. <u>Fournitures et services</u>				
a) <u>Services divers</u>				
Vérification des comptes	27,4	27,4	32,1	(4,7)
Services contractuels	270,0	270,0	691,9	(421,9)
Services informatiques	—	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	42,5	32,5	27,9	4,6
Demandes d'indemnisation et règlements	17,0	17,0	43,9	(26,9)
Dépenses de représentation	7,6	7,6	4,9	2,7
Autres services divers	—	—	—	—
Total partiel	364,5	354,5	800,7	(446,2)
b) <u>Fournitures diverses</u>				
Papeterie et fournitures de bureau	60,5	60,5	119,0	(58,5)
Fournitures médicales	31,6	31,6	42,8	(11,2)
Fournitures sanitaires et de nettoyage	31,3	31,3	31,3	—
Abonnements	3,3	3,3	8,3	(5,0)
Fournitures électriques	—	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—

/ ...

	Montant initial des dépenses	Répartition des crédits ouverts	Prévisions de dépenses	Économies/ (dépassements)
Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies	18,0	18,0	2,7	15,3
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—	—
Intendance et magasins	205,0	205,0	190,4	14,6
Total partiel	349,7	349,7	394,5	(44,8)
Total, rubrique 10	714,2	704,2	1 195,2	(491,0)
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
Transport par avions militaires	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	41,0	41,0	27,5	13,5
Total partiel	41,0	41,0	27,5	13,5
17. <u>Système intégré de gestion</u>	43,3	43,3	43,3	—
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	531,5	521,0	521,0	—
19. <u>Contributions du personnel</u>	956,1	907,2	907,2	—
Total, rubriques 1 à 19	19 435,3	19 141,6	19 141,6	—
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(956,1)	(907,2)	(907,2)	—
Total net	18 479,2	18 234,4	18 234,4	—
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—	—
Total des ressources	18 479,2	18 234,4	18 234,4	—

/...

ANNEXE II

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

Rapport sur l'exécution du budget pour la période du
16 septembre 1993 au 30 juin 1994

Renseignements complémentaires

(En dollars des États-Unis)

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires

i) Indemnité de subsistance (missions) 22 100

L'économie de 22 100 dollars réalisée sous cette rubrique tenait au fait que le nombre effectif d'observateurs militaires en poste a été inférieur à l'effectif budgétisé. Des ressources étaient prévues pour 17 434 jours/personne, à raison de 84 dollars par personne et par jour, mais le nombre effectif de jours/personne utilisé s'est élevé à 17 170 (voir annexe XI.A).

ii) Frais de voyage (9 000)

Le montant total des dépenses pour cette rubrique s'est élevé à 398 900 dollars, dont 40 000 ont été reportés à la période suivante. Des dépenses additionnelles, d'un montant de 9 000 dollars, ont été engagées pour tenir compte du fait que les frais de voyage se sont élevés à un montant supérieur aux prévisions. Des ressources étaient prévues pour 97 voyages aller, à raison d'un coût moyen de 3 600 dollars par voyage (349 900 dollars); toutefois, au cours de la période considérée, on a utilisé au total un montant correspondant à 96 voyages aller, à raison d'un coût moyen de 3 740 dollars par voyage (358 900 dollars).

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 700

L'économie de 700 dollars réalisée sous cette rubrique tenait au fait que le nombre global effectif d'observateurs militaires dans la zone de la mission a été inférieur à l'effectif budgétisé pour la période considérée.

b) Contingents —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

/...

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité 104 600

Le montant alloué à cette rubrique a été partiellement engagé pour pouvoir faire face aux demandes d'indemnisation éventuelles en cas de décès, d'invalidité ou de blessure du personnel militaire. À l'heure actuelle, le montant des demandes d'indemnisation au titre de l'invalidité ou de blessure s'élève à 2 700 dollars.

2. Personnel civil

a) Police civile

i) Indemnité de subsistance (missions) (5 300)

Des dépenses additionnelles, d'un montant de 5 300 dollars, s'expliquaient par le fait que les contrôleurs de la police civile ont été en sureffectif pendant les mois de décembre 1993 à février 1994. Sur un montant estimatif total des dépenses de 442 100 dollars, le montant de 16 400 dollars représente les frais qui ont été engagés pendant la période précédente, mais décaissés au cours de la période à l'examen (voir annexe VIII.C).

ii) Frais de voyage (8 000)

Le montant total des dépenses prévu à cette rubrique s'élève à 132 200 dollars, dont 15 000 ont été reportés à la période ultérieure. Des ressources supplémentaires, d'un montant de 8 000 dollars, ont été engagées pour tenir compte du fait que le montant initial des dépenses correspondait à 30 voyages aller, à raison d'un coût moyen de 3 600 dollars par personne, alors que des crédits ont été effectivement utilisés, au cours de la période considérée, pour financer le coût de 32 voyages aller, à raison de 3 660 dollars en moyenne.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement (200)

Des crédits supplémentaires ont été demandés pour tenir compte du fait que le nombre de contrôleurs de la police civile en poste pendant les mois de décembre à février a été supérieur à l'effectif prévu.

b) Personnel international et personnel local

i) Traitements du personnel international 174 900

Des économies ont été réalisées à cette rubrique grâce au fait que, alors que 54 postes de fonctionnaire international avaient été autorisés, la Mission a enregistré un pourcentage de postes vacants de 6,7 % en moyenne pendant la période considérée (voir annexe VIII.B).

ii) Traitements du personnel local (342 000)

Des dépenses additionnelles de 342 000 dollars ont été engagées pour tenir compte du fait que 34 travailleurs payés à la journée ont été recrutés par la Mission à titre temporaire, à raison de 25 dollars par jour pour 8 526 jours/personne (213 000 dollars). Ces travailleurs journaliers

/...

(téléphonistes, employés, dactylographes, mécaniciens, chauffeurs et plantons) étaient indispensables pour assurer les services essentiels du quartier général d'UNAVEM II à Luanda. De plus, 3 interprètes et 2 secrétaires ont été recrutés localement en vue des pourparlers de paix de Lusaka, à raison de 380 dollars par personne et par jour, soit 276 jours/personne (104 900 dollars), et de 1 450 dollars par personne et par mois pendant trois mois (8 700 dollars), respectivement. En outre, la Mission a enregistré un pourcentage de postes vacants de -1 % pendant la période considérée (voir annexe VIII.C).

iii) Consultants -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

iv) Heures supplémentaires -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

v) Dépenses communes de personnel 194 900

Le montant total des dépenses inscrit à cette rubrique s'est élevé à 1 580 200 dollars, dont 16 000 dollars ont été reportés à la période ultérieure. L'économie de 194 900 dollars résulte du fait que l'effectif du personnel international de la Mission a été inférieur à l'effectif budgétisé pour la période considérée.

vi) Indemnité de subsistance (missions) 131 700

L'économie a été réalisée grâce au non-versement de l'indemnité de subsistance (missions) à 18 fonctionnaires internationaux affectés aux pourparlers de paix de Lusaka à compter du 15 novembre 1993. Ces fonctionnaires ont touché une indemnité journalière de subsistance pour la période considérée et qui a été comptabilisée à la rubrique Autres voyages autorisés, comme indiqué ci-après au paragraphe viii).

vii) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission (88 300)

Un dépassement résulte de l'utilisation d'un nombre de voyages aux fins de relève supérieur au nombre budgétisé et d'une augmentation du coût moyen par déplacement. Les prévisions de dépenses reposaient sur un nombre total de 33 voyage aller pour le coût moyen de 3 600 dollars demandé par les compagnies commerciales. Toutefois, au cours de la période considérée, 36 voyages aller ont été effectués pour un coût moyen de 5 703 dollars par voyage.

viii) Autres voyages autorisés (605 600)

Le montant total des dépenses inscrit à cette rubrique était de 1 000 300 dollars, dont 339 400 dollars ont été reportés à la période ultérieure. Un dépassement de 605 600 dollars résulte de l'augmentation du nombre de voyages effectués entre la zone de la mission et New York, ainsi qu'à l'intérieur de la zone de la mission elle-même. De plus, le coût moyen par voyage a été supérieur aux prévisions. Le montant initialement réparti correspondait à huit voyages aller retour entre la zone de la mission et

/...

New York pour un coût moyen de 6 500 dollars par voyage. Toutefois, en raison des pourparlers de paix qui se poursuivaient à Lusaka, 27 voyages aller retour au total avaient été effectués pour un coût moyen de 6 707 dollars par voyage.

De plus, des frais de voyage ont été engagés dans la zone de la mission au titre de déplacements effectués par le Représentant spécial et le personnel de l'UNAVEM pour rencontrer des représentants officiels des pays voisins. L'itinéraire indiqué ci-après récapitule les voyages effectués par le Représentant spécial, qui était la plupart du temps accompagné par des fonctionnaires. Un dépassement a été observé au titre du déplacement de fonctionnaires entre Luanda et Lusaka, en fonction des réunions de la Conférence de paix.

14-18 septembre 1993	- Côte d'Ivoire
27-30 septembre 1993	- Congo, Zambie
29 octobre-1er novembre 1993	- Zimbabwe
12-14 novembre 1993	- Namibie
17-22 décembre 1993	- Sao Tomé-et-Principe
1er-3 janvier 1994	- Gabon, Côte d'Ivoire
2-8 février 1994	- Côte d'Ivoire

En outre, une indemnité journalière de subsistance à raison de 176 dollars par jour pendant 97 jours et de 127 dollars par jour pendant 119 jours a été versée à 18 fonctionnaires de l'UNAVEM et à 2 fonctionnaires du Siège temporairement affectés à Lusaka. De plus, deux fonctionnaires ont touché une indemnité journalière de subsistance aux taux supplémentaires de 40 % et de 15 %, respectivement (674 300 dollars). Aucun crédit budgétaire n'avait été demandé à ces fins.

c) Personnel international contractuel -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

d) Volontaires des Nations Unies -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

e) Personnel fourni par le Gouvernement -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

f) Observateurs électoraux civils -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

3. Locaux/hébergement

a) Location de locaux (223 900)

Un dépassement résulte essentiellement de la prolongation des pourparlers de paix à Lusaka. Des ressources étaient prévues pour la location de salles de conférence et de locaux à usage de bureaux à l'appui des pourparlers de paix à Lusaka à raison de 740 dollars par jour pendant 72 jours. Toutefois, du fait de

/...

la prolongation des pourparlers, des dépenses supplémentaires d'un montant de 228 500 dollars ont été engagées au titre de la location d'installations de conférence et de bureaux. Alors que la location des locaux avait été estimée à un taux mensuel moyen de 108 500 dollars, le taux effectif s'est élevé à 108 000 dollars.

b) Aménagement et rénovation des locaux 24 500

Des économies ont été réalisées du fait de la réduction du coût effectif des contrats conclus au titre des services d'entretien, du nettoyage et des travaux par rapport au coût initialement budgétisé.

c) Fournitures d'entretien (19 700)

Un dépassement résulte de l'augmentation du coût des fournitures d'entretien, ce qui s'explique par le fait que les camps ont cinq ans d'âge et nécessitent davantage de travaux d'entretien.

d) Services d'entretien —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

e) Éclairage, chauffage, énergie et eau 156 100

Les économies réalisées tenaient à une réduction du coût des services contractuels et du carburant pour groupes électrogènes sur tous les sites. Des ressources avaient été prévues pour honorer les contrats d'approvisionnement en eau du siège de l'UNAVEM à raison d'un taux mensuel moyen de 20 800 dollars. Toutefois, au cours de la période considérée, les dépenses effectives d'approvisionnement en eau se sont élevées en moyenne à 19 400 dollars par mois. En outre, des ressources avaient été demandées pour couvrir les dépenses afférentes au carburant des groupes électrogènes sur tous les sites, à raison d'un taux mensuel moyen de 13 800 dollars. Le coût effectif du carburant s'est élevé en moyenne à 95 dollars par mois, ce qui s'explique à la fois par le fait que l'État a appliqué des tarifs subventionnés et à des taux de change favorables.

f) Bâtiments préfabriqués —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

4. Remise en état des infrastructures —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

5. Transports

a) Achat de véhicules —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

/...

b) Location de véhicules -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

c) Matériel pour ateliers -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

d) Pièces de rechange, réparations et entretien . . . (82 200)

Les dépassements de crédits enregistrés résultaient de l'acquisition de pièces de rechange d'un coût de 85 000 dollars qui devaient être utilisées pendant les périodes précédentes du mandat mais dont le coût a été imputé sur la période couverte par le présent rapport en raison du retard intervenu dans les opérations d'achat. Des crédits ont également été ouverts pour couvrir le coût de pièces de rechange pour l'entretien et la réparation des véhicules, à raison de 15 000 dollars par mois pour la période comprise entre le 16 septembre et le 15 décembre 1993, et de 18 100 dollars par mois pour la période comprise entre le 16 décembre 1993 et le 30 juin 1994. Les dépenses effectives encourues pendant la période considérée se chiffraient en moyenne à 16 800 dollars par mois.

e) Carburant et lubrifiants 114 800

Le montant total des dépenses au titre de cette rubrique se chiffrait à 47 700 dollars, dont 20 000 dollars ont été engagés pour la période d'examen suivante. Les économies réalisées, d'un montant de 114 800 dollars, résultaient d'une combinaison de facteurs (prix subventionnés par le Gouvernement et taux de change favorables). Des crédits ont été ouverts pour l'achat de carburant et autres produits pétroliers à raison de 15 000 dollars par mois. Toutefois, pendant la période considérée, le coût du carburant se chiffrait à 95 dollars par mois en moyenne.

f) Assurance des véhicules (44 500)

Les dépenses supplémentaires encourues résultaient principalement des éléments suivants : a) la prime d'assurance des véhicules pour l'Angola a été augmentée en raison des divers accidents de voiture qui se sont produits en 1992; et b) la prime d'assurance des véhicules pour 1994 en Angola a été acquittée pour l'ensemble de l'année en juin 1994 (43 500 dollars). Le montant prévu à cette rubrique portait sur une flotte de 133 véhicules alors que le nombre réel de véhicules couverts pendant la période à l'examen était de 185.

5. Opérations aériennes

a) Hélicoptères

i) Location/affrètement 367 900

Les économies réalisées résultaient du retrait de trois hélicoptères MI-8 avant la date prévue et de la réduction des frais de location pour trois hélicoptères B-212. La location des MI-8 était budgétisée pour une période de trois mois. Mais, ils ont été retirés deux semaines avant la période du

/...

contrat, ce qui a permis de réaliser des économies d'un montant de 81 600 dollars. Les frais de location des hélicoptères B-212 ont été estimés à un montant de 138 500 dollars par mois, mais le coût de location effectif s'est élevé à 114 925 dollars par mois, entraînant des économies de 286 300 dollars (voir tableau 1, ci-après).

Tableau 1

Hélicoptères

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Dépenses prévues</u>	<u>Dépenses effectives</u>	<u>Économies/ (dépassements)</u>
(En dollars des États-Unis)				
a) <u>Location/affrètement</u>				
MI-8 ^a	3	518 400	436 818	81 582
B-212 ^b	3	2 700 800	2 414 475	286 325
Total partiel		3 219 200	2 851 293	367 907
b) <u>Carburant</u>	3	233 000	14 806	218 194
c) <u>Déploiement/retrait</u>				
MI-8 ^a	3	—	54 000	(54 000)
B-212 ^b	3	29 300	—	29 300
Total partiel		29 300	54 000	(24 700)
d) <u>Assurance responsabilité</u>				
MI-8 ^a	3	63 000	2 685	60 315
B-212 ^b	3	78 000	36 000	42 000
Total partiel		141 000	38 685	102 315
Total		3 622 500	2 958 784	663 716

^a Loués par la Mission pour une période d'environ deux mois et demi seulement.

^b Loués par la Mission pour une période d'environ six mois et demi.

ii) Carburant et lubrifiants 218 200

Le montant total des dépenses à cette rubrique était de 68 200 dollars, dont 53 400 dollars ont été engagés pour la période du mandat suivant. Les économies réalisées, d'un montant de 218 200 dollars, résultaient du fait que l'utilisation moyenne des hélicoptères a été inférieure aux 55 heures mensuelles de vol garanties par hélicoptère. En outre, la Mission a pu utiliser du carburant subventionné fourni par le Gouvernement angolais.

iii) Déploiement/retrait (24 700)

Le montant supplémentaire demandé correspondait au retrait des trois hélicoptères MI-8 avant la date prévue.

/...

iv) Vols de ravitaillement —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

v) Peinture et préparation —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

vi) Assurance responsabilité 102 300

Les économies réalisées résultaient du fait que les primes d'assurance responsabilité ont été inférieures aux montants prévus, comme indiqué au tableau 1 ci-dessus.

b) Avions

i) Location/affrètement 111 300

Des économies ont été réalisées en raison de plusieurs changements dans le déploiement prévu des avions :

a) Un appareil supplémentaire Learjet du type Citation II a été affrété pour un mois et demi et un avion B-727 pour un jour à l'occasion des mouvements de personnel à destination et en provenance de Luanda pour les pourparlers de paix, entraînant des dépenses supplémentaires d'un montant de 115 584 dollars;

b) L'avion de tourisme léger Beechcraft a été conservé pendant deux semaines après l'expiration du contrat, en raison de l'arrivée tardive de l'avion de remplacement - le Learjet/Citation II -, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires d'un montant de 27 500 dollars;

c) Les dépenses prévues pour la location du nouveau Learjet s'élevaient à 75 000 dollars par mois. Toutefois, les frais de location de l'appareil se sont chiffrés à 90 000 dollars par mois. Cette augmentation a été en partie compensée par des économies résultant du fait que l'appareil est arrivé au milieu de janvier 1994 et non pas le 1er novembre 1993, entraînant des économies d'un montant net de 135 751 dollars;

d) En raison de difficultés d'ordre contractuel, il a fallu échanger l'avion tourisme/cargo moyen AN-26 contre un appareil du modèle AN-26B, dont le coût de location mensuel était inférieur, ce qui a permis de réaliser des économies d'un montant de 118 677 dollars (voir tableau 2 ci-après).

ii) Carburant et lubrifiants 33 200

Le montant total des dépenses à ce titre se chiffrait à 457 200 dollars, dont 46 600 dollars ont été engagés pour la période du mandat suivant. Des économies ont été réalisées du fait que les dépenses de carburant pour les avions ont été légèrement inférieures aux montants prévus. Les prix subventionnés par le Gouvernement n'étaient pas applicables aux opérations des avions.

/...

iii) Déploiement/retrait 22 300

Les économies réalisées, d'un montant total de 57 600 dollars, ont été réduites par un dépassement de crédits d'un montant de 35 300 dollars, comme indiqué au tableau 2 ci-dessous. Les économies réalisées résultaient du fait que : a) le coût du retrait du Beechcraft a été inférieur au montant prévu; et b) aucun frais de déploiement n'a été encouru pour l'avion de remplacement, le Learjet/Citation II. Les dépassements de crédits résultaient des frais supplémentaires encourus pour le déploiement/retrait du second Learjet et pour le déploiement de l'appareil remplaçant l'avion tourisme/cargo AN-26, opération qui n'était pas prévue.

iv) Peinture/préparation -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

v) Assurance responsabilité 243 700

Les économies réalisées, d'un montant total de 276 300 dollars, ont été réduites par un dépassement de crédits de 32 600 dollars, comme indiqué au tableau 2 ci-après. Le coût de l'assurance responsabilité pour l'avion de tourisme Beechcraft et l'appareil de remplacement, le Learjet, a été inclus dans les frais de location de base de ces appareils, ce qui a permis de réaliser des économies. Des frais d'assurance, d'un montant de 28 443 dollars et de 594 dollars, ont été encourus pour la location du second Learjet et de l'appareil B-727, respectivement, pour lesquels aucun crédit n'avait été prévu (voir tableau 2 ci-après).

/...

Tableau 2

Avions

Description	Nombre	Mois de vol		Dépenses prévues	Dépenses effectives	Économies/ (dépassements)
		Prévus	Effectifs			
(En dollars des États-Unis)						
a) <u>Location/affrètement</u>						
Beechcraft	1	2,0	2,5	110 000	137 500	(27 500)
Citation II/Learjet	1	8,0	5,5	600 000	464 249	135 751
Citation II/Learjet ^a	1	—	1,5	—	103 110	(103 110)
AN-26	1	9,5	4,8	701 100	351 487	349 613
AN-26B	1	—	4,7	—	230 936	(230 936)
B-727 ^b	1	—	—	—	12 474	(12 474)
Total partiel				1 411 100	1 299 756	111 344
b) <u>Carburant</u>	3	—	—	443 800	410 618	33 182
c) <u>Déploiement/retrait</u>						
Beechcraft	1	—	—	25 000	2 400	22 600
Citation II/Learjet	1	—	—	35 000	—	35 000
Citation II/Learjet ^a	1	—	—	—	19 300	(19 300)
AN-26	1	—	—	—	—	—
AN-26B	1	—	—	—	16 000	(16 000)
B-727 ^b	1	—	—	—	—	—
Total partiel				60 000	37 700	22 300
d) <u>Assurance responsabilité</u>						
Beechcraft	1	—	—	195 000	—	195 000
Citation II/Learjet	1	—	—	81 300	—	81 300
Citation II/Learjet ^a	1	—	—	—	28 443	(28 443)
AN-26	1	—	—	5 200	8 789	(3 589)
AN-26B	1	—	—	—	—	—
B-727 ^b	1	—	—	—	594	(594)
Total partiel				281 500	37 826	243 674
Total				2 196 400	1 785 900	410 500

^a Loué par la Mission pour un mois et demi seulement.

^b Loué par la Mission pour un jour seulement, le 24 décembre 1993.

c) Indemnité de subsistance des équipages 63 700

Aucune dépense n'a été encourue à ce titre car le montant de l'indemnité de subsistance des équipages était compris dans les frais de location de base.

d) Autres opérations aériennes —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

/...

7. Opérations navales -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

8. Transmissions

a) Transmissions complémentaires

i) Matériel de transmissions 21 500

Les économies réalisées résultaient de l'achat de matériel de transmissions à un prix inférieur au montant prévu. Un disque d'antenne de 4,6 mètres, du matériel auxiliaire et une unité de multiplexage supplémentaire pour le terminal ont été achetés pour un coût de 60 309 dollars, montant inférieur au montant prévu de 81 800 dollars.

ii) Pièces de rechange et fournitures (22 600)

Le montant total des dépenses à cette rubrique était de 101 100 dollars, dont 15 600 dollars ont été engagés pour la période suivante du mandat. Le montant supplémentaire à prévoir de 22 600 dollars résultait de la nécessité d'améliorer les communications avec New York. En outre, des crédits avaient été prévus pour l'acquisition de pièces de rechange pour la réparation et l'entretien du matériel de transmissions, de même que pour les fournitures, dont le coût est estimé à 6 600 dollars par mois. Toutefois, le coût effectif se chiffrait en moyenne à 9 100 dollars par mois.

iii) Matériel d'atelier et d'essai -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

iv) Communications par réseaux commerciaux (206 100)

Ce montant supplémentaire résultait généralement du volume accru des communications commerciales en raison des négociations de paix de Lusaka. Le coût initial des communications par réseaux commerciaux était estimé comme suit : droit d'utilisation des liaisons par satellite IMMARSAT : 20 000 dollars par mois (190 000 dollars); location d'un répéteur : 6 000 dollars par mois (57 150 dollars); tarifs des communications téléphoniques locales, frais d'affranchissement et de service de la valise diplomatique : 3 900 dollars par mois (36 750 dollars). Toutefois, les frais effectivement encourus ont été, pour le droit d'utilisation des liaisons par satellite IMMARSAT, de 18 376 dollars par mois (174 575 dollars); pour la location du transpondeur, de 6 369 dollars par mois (60 508 dollars); et pour les frais de téléphone et de télex, les frais d'affranchissement et le service de la valise diplomatique, de 25 255 dollars par mois (239 920 dollars).

b) Contrat relatif au circuit principal de télécommunication -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

/...

9. Matériel divers

a) Mobilier de bureau —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

b) Équipement de bureau —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

c) Matériel informatique —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

d) Groupes électrogènes —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

e) Matériel d'observation —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

f) Citerne à essence et débitmètre —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

g) Matériel médical et dentaire —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

h) Équipement de logements —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

i) Matériel divers 35 200

Les économies réalisés résultaient du fait que le coût des divers matériels de bureau, comme les magnétoscopes, appareils chronoenregistreurs et programmes informatiques pour un système de commandes nécessaire pour améliorer la procédure des achats, a été inférieur aux montants prévus.

j) Matériel pour la défense des périmètres —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

k) Pièces de rechange, réparation et entretien 16 000

Des économies ont été réalisées en raison du montant inférieur des frais encourus pour la réparation des équipements de logements, des frais de licence pour la comptabilité et des frais de maintenance annuels du système des états de paie à la Mission.

/...

1) Matériel d'épuration de l'eau -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

10. Fournitures et services

a) Services divers

i) Vérification des comptes (4 700)

Les dépenses supplémentaires à prévoir résultaient du fait que, si des crédits avaient été demandés pour la vérification externe des comptes, d'un montant de 27 400 dollars au titre des frais de voyage et indemnités journalières de subsistance de deux vérificateurs internes pour une période de 15 jours chacun, pendant la période considérée, un vérificateur externe et trois vérificateurs internes se sont rendus à la Mission.

ii) Services contractuels (421 900)

Le montant total des dépenses à ce titre était de 572 500 dollars, dont 60 600 dollars ont été engagés pour la prochaine période d'examen. Le montant supplémentaire à prévoir, de 421 900 dollars, résultait du fait que le coût des services contractuels a dépassé les montants prévus. Les dépenses prévues correspondaient aux services de sécurité, à l'enlèvement des ordures et à des services de nettoyage limités d'un coût moyen de 30 000 dollars par mois. Toutefois, les dépenses effectives encourues se sont réparties comme suit :

a) Services d'entretien des camps, y compris services de nettoyage, d'enlèvement des ordures et d'évacuation des eaux usées et services de blanchissage supplémentaires, d'un coût moyen de 23 454 dollars par mois (222 800 dollars);

b) Services de sécurité au quartier général de l'UNAVEM à Luanda, à raison de 48 730 dollars par mois, pour sept mois et demi, et de 29 590 dollars par mois, pour une période de deux mois (424 700 dollars);

c) Services divers pour les antennes de l'UNAVEM et les pourparlers de paix de Lusaka, comme service de voitures, repas et transport pour les gardes de sécurité fournis par le Gouvernement zambien (44 400 dollars).

iii) Services d'informatique -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

iv) Services de sécurité -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

v) Services et traitements médicaux 4 600

Les économies réalisées résultaient de la réduction du nombre d'observateurs militaires et d'observateurs de police dans la zone de la mission pendant la période du mandat.

/...

vi) Services de maintenance -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

vii) Demandes d'indemnisation et règlements (26 900)

Le montant supplémentaire à prévoir de 26 900 dollars, résultait du retard intervenu dans le traitement des demandes concernant la perte d'effets personnels pendant les hostilités de la fin de 1992.

viii) Dépenses de représentation 2 700

Les économies réalisées résultaient du fait que les fonds prévus n'ont pas été totalement utilisés.

ix) Autres services divers -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau (58 500)

Le montant total des dépenses à ce titre étaient de 244 000 dollars, dont 125 000 dollars ont été engagés pour la prochaine période du rapport. Les dépenses imprévues engagées au titre de la poursuite des pourparlers de Lusaka ont entraîné un dépassement de 58 500 dollars.

ii) Fournitures médicales (11 200)

Les dépenses additionnelles à prévoir au titre des fournitures médicales correspondaient à l'achat de médicaments supplémentaires, compte tenu du rapport établi par la Directrice du Service médical après sa visite à l'UNAVEM.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage -

Le montant total des dépenses à ce titre était de 61 300 dollars, dont 30 000 dollars ont été engagés pour la prochaine période du mandat. Le montant autorisé pour la période actuelle a été pleinement utilisé.

iv) Abonnements (5 000)

Le dépassement de crédits correspondait aux abonnements supplémentaires à des revues et périodiques fournis au personnel affecté aux pourparlers de paix de Lusaka.

v) Fournitures électriques -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

vi) Bâches antiprojectiles pour véhicules -

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

/...

vii) Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies 15 300

Des économies ont été réalisées du fait que des uniformes et médailles n'ont pas été achetés.

viii) Fournitures pour la défense des périmètres —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

ix) Cartes d'état-major —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

x) Intendance et magasins 14 600

Les économies réalisées, d'un montant de 14 600 dollars, résultaient du fait que les achats effectués ont été inférieurs à ceux initialement prévus.

11. Fournitures et services liés aux élections —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

12. Programme d'information —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

13. Programmes de formation

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

14. Programmes de déminage —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

15. Aide au désarmement et à la démobilisation —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

16. Fret aérien et de surface

a) Transport du matériel appartenant aux contingents —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

b) Transport par avions militaires —

Aucun crédit n'a été demandé à ce titre.

/...

c) Fret et camionnage par les soins d'entreprises
privées 13 500

Les économies réalisées résultaient du fait que les frais encourus ont été inférieurs aux montants initialement prévus.

17. Système intégré de gestion -

Le montant autorisé à cette rubrique a été utilisé en totalité.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix . -

Le montant autorisé a été transféré au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

19. Contributions du personnel -

Le montant autorisé à ce titre a été utilisé en totalité.

20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . -

Ce montant provient de la rubrique 19 ci-dessus.

/...

ANNEXE III

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période du 1er juillet au 30 septembre 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant	Prévisions de dépenses	Économies (dépassements)
1. Dépenses afférentes au personnel militaire			
a) <u>Observateurs militaires</u>			
Indemnités de subsistance (missions)	467,6	468,8	(1,2)
Frais de voyage	109,8	107,2	2,6
Indemnités d'habillement et d'équipement	3,0	3,0	—
Total partiel	580,4	579,0	1,4
b) <u>Contingents</u>	—	—	—
c) <u>Autres dépenses afférentes au personnel militaire</u>			
Matériel appartenant aux contingents	—	—	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	50,0	50,0	—
Total partiel	50,0	50,0	—
Total, rubrique 1	630,4	629,0	1,4
2. Dépenses afférentes au personnel civil			
a) <u>Police civile</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	138,0	131,3	6,7
Frais de voyage	32,4	31,8	0,6
Indemnités d'habillement et d'équipement	0,9	0,9	—
Total partiel	171,3	164,0	7,3
b) <u>Personnel international et personnel local</u>			
Traitements du personnel international	709,1	687,9	21,2
Traitements du personnel local	230,6	421,1	(190,5)
Consultants	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—
Dépenses communes de personnel	578,3	614,0	(35,7)
Indemnité de subsistance (missions)	422,5	278,2	144,3
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	54,0	25,8	28,2
Autres voyages autorisés	19,5	658,0	(638,5)
Total partiel	2 014,0	2 630,1	(616,1)
c) <u>Personnel international contractuel</u>	—	—	—
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	—	—
e) <u>Personnel fourni par le Gouvernement</u>	—	—	—
f) <u>Observateurs électoraux civils</u>	—	—	—
Total, rubrique 2	2 185,3	2 849,0	(663,7)

/...

	Montant	Prévisions de dépenses	Économies (dépassements)
3. Locaux/hébergement			
Location de locaux	330,7	392,1	(61,4)
Aménagement et rénovation des locaux	60,0	55,5	4,5
Fournitures d'entretien	6,6	12,6	(6,0)
Services d'entretien	—	—	—
Éclairage, chauffage, énergie et eau	114,6	76,7	37,9
Construction/bâtiments préfabriqués	—	—	—
Total partiel	511,9	536,9	(25,0)
4. Remise en état des infrastructures	—	—	—
5. Transports			
Achat de véhicules	—	—	—
Location de véhicules	—	—	—
Matériel d'atelier	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	54,3	57,0	(2,7)
Carburants et lubrifiants	45,5	46,3	(1,3)
Assurance des véhicules	3,0	3,0	—
Total partiel	102,3	106,3	(4,0)
6. Opérations aériennes			
a) <u>Hélicoptères</u>			
Location/affrètement	1 246,5	690,0	556,5
Carburant et lubrifiants	63,0	63,0	—
Déploiement/retrait	13,5	—	13,5
Vols de réapprovisionnement	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Assurance	36,0	24,0	12,0
Total partiel	1 359,0	777,0	582,0
b) <u>Avions</u>			
Location/affrètement	446,4	467,6	(21,2)
Carburant et lubrifiants	138,0	279,7	(141,7)
Déploiement/retrait	—	30,0	(25,0)
Peinture/préparation	—	—	(5,0)
Assurance responsabilité	39,9	—	39,9
Total partiel	624,3	777,3	(153,0)
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	—	—	—
d) <u>Autres dépenses</u>	—	—	—
Total, rubrique 6	1 983,3	1 554,3	429,0
7. Opérations navales	—	—	—
8. Transmissions			
a) <u>Éléments complémentaires</u>			
Matériel de transmissions	—	—	—
Pièces de rechange et fournitures	21,0	57,6	(36,6)
Matériel d'entretien et d'essai	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	91,8	162,9	(71,1)
Total partiel	112,8	220,5	(107,7)

/...

	Montant	Prévisions de dépenses	Économies (dépassements)
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—
Total, rubrique 8	112,8	220,5	(107,7)
9. <u>Matériel divers</u>			
Mobilier de bureau	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—
Groupes électrogènes	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—
Équipement de logements	—	—	—
Matériel divers	15,0	14,5	0,5
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	19,5	6,8	12,7
Matériel d'épuration d'eau	—	—	—
Total partiel	34,5	21,3	13,2
10. <u>Fournitures et services</u>			
a) <u>Services divers</u>			
Vérification des comptes	5,7	—	5,7
Services contractuels	90,0	248,1	(158,1)
Services informatiques	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—
Services et traitements médicaux	15,0	7,8	7,2
Demandes d'indemnisation et règlements	6,0	11,0	(5,0)
Dépenses de représentation	4,5	4,5	—
Autres services divers	—	—	—
Total partiel	121,2	271,4	(150,2)
b) <u>Fournitures diverses</u>			
Papeterie et fournitures de bureau	21,0	56,1	(35,1)
Fournitures médicales	10,0	32,7	(22,7)
Fournitures sanitaires et de nettoyage	7,5	55,3	(47,8)
Abonnements	1,5	2,8	(1,3)
Fournitures électriques	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	6,0	1,5	4,5
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—
Intendance et magasins	60,0	53,8	6,2
Total partiel	106,0	202,2	(96,2)
Total, rubrique 10	227,2	573,6	(246,4)
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—

/...

	Montant	Prévisions de dépenses	Économies (dépassements)
16. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	12,0	12,0	—
Total partiel	12,0	12,0	—
17. <u>Système intégré de gestion</u>	20,0	20,0	—
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	171,2	171,2	—
19. <u>Contributions du personnel</u>	305,3	294,0	11,3
Total, rubriques 1 à 19	6 296,2	6 888,1	(591,9)
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(305,3)	(294,0)	(11,3)
Total net	5 990,9	6 594,1	(603,2)

/...

ANNEXE IV

Mission de vérification des Nations Unies en Angola
Rapport sur l'exécution du budget pendant la période du
1er juillet au 30 septembre 1994

Renseignements complémentaires

(Montants indiqués en dollars des États-Unis)

1. Dépenses afférentes au personnel militaire

a) Observateurs militaires

i) Indemnité de subsistance (missions) (1 200)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 1 200 dollars sont à prévoir du fait de retards dans le déploiement et la relève des observateurs militaires dans la zone de la mission.

ii) Frais de voyage 2 600

On a réalisé des économies du fait que sur le montant total des dépenses prévues (107 200 dollars), 40 000 dollars représentent des obligations non réglées pour financer 13 voyages (aller simple) autorisés au cours de la précédente période du mandat. En outre, on compte qu'il faudra entreprendre 24 voyages (aller simple) à raison de 2 800 dollars par voyage.

iii) Indemnités d'habillement et d'équipement -

Le montant autorisé sous cette rubrique a été totalement engagé au cours de la période considérée.

b) Contingents -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité . . . -

Le montant alloué sous cette rubrique a été totalement engagé pour faire face aux demandes d'indemnisation éventuelles en cas de décès, d'invalidité ou de blessure du personnel militaire. À l'heure actuelle, le montant total des obligations à ce titre s'élève à 50 000 dollars.

/...

2. Dépenses afférentes au personnel civil

a) Police civile

i) Indemnité de subsistance (missions) 6 700

Les prévisions de dépenses ont été fondées sur un effectif autorisé de 18 contrôleurs de la police civile pour la période considérée. Or, à la fin du mois de juillet, le nombre effectif de ces contrôleurs était de 15 et on prévoit qu'il restera le même jusqu'à la fin du mois de septembre 1994.

ii) Frais de voyage 600

On réalisera des économies du fait que sur le montant total des dépenses prévues (31 800 dollars), 15 000 dollars représentent des obligations non réglées pour financer les sept voyages (aller simple) autorisés au cours de la précédente période du mandat. On compte que six voyages supplémentaires (aller simple) devront être entrepris à raison de 2 800 dollars par voyage.

iii) Indemnités d'habillement et d'équipement -

Le montant autorisé sous cette rubrique sera totalement engagé au cours de la période considérée.

b) Personnel international et personnel local

i) Traitements du personnel international 21 200

On a réalisé des économies du fait que les prévisions de coût avaient été calculées sur la base d'un total de 54 postes autorisés, alors qu'à la fin du mois de juillet, le personnel international effectivement en place se chiffrait à 55 personnes et était composé de 15 administrateurs, 20 agents du Service mobile et 30 agents des services généraux. De plus, les dépenses tiennent compte du fait qu'il y a eu un poste P-3 de moins pendant la période du 1er août au 30 septembre 1994.

ii) Traitements du personnel local (190 500)

Des dépenses supplémentaires sont à prévoir du fait qu'on aura besoin de travailleurs payés à la journée (standardistes, employés de bureau, dactylographes, mécaniciens, chauffeurs et messagers) pour maintenir les services essentiels au siège de l'UNAVEM à Luanda (79 800 dollars). En outre, on continuera à avoir besoin des services d'interprètes, de traducteurs et d'autre personnel de conférence engagés localement (trois interprètes et deux secrétaires) pour les pourparlers de paix de Lusaka. La rémunération des trois interprètes/traducteurs est calculée sur la base d'un taux moyen de 380 dollars par jour (soit 104 900 dollars), et celle des deux secrétaires sur la base du taux de 1 450 dollars par personne et par mois (soit 8 700 dollars).

iii) Consultants -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

/...

iv) Heures supplémentaires -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

v) Dépenses communes de personnel (35 700)

Les dépenses supplémentaires tiennent au fait que sur le montant total des dépenses prévues (614 000 dollars), 16 000 dollars représentent des obligations non réglées au titre des congés dans les foyers autorisés au cours de la précédente période du mandat.

vi) Indemnités de subsistance (missions) 144 300

On a réalisé des économies du fait que 18 agents de l'UNAVEM affectés aux pourparlers de paix de Lusaka ont reçu des indemnités journalières de subsistance au lieu d'indemnités de subsistance pour mission.

vii) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission 28 200

Du fait que le nombre de voyages proposés pour assurer la relève au cours de cette période sera inférieur à ce qui avait été prévu initialement, on réalisera des économies sous cette rubrique. Les prévisions de dépenses prévoyaient à l'origine 15 voyages (aller simple) d'un coût moyen de 3 600 dollars. Toutefois, on prévoit maintenant qu'il faudra entreprendre six voyages (aller simple) d'un coût moyen de 4 300 dollars par voyage.

viii) Autres voyages autorisés (638 500)

Les dépenses supplémentaires (638 500 dollars) comprennent un montant de 339 400 dollars représentant des dépenses encourues durant la période sur laquelle avait porté le précédent rapport, qui ont été reportées sur la période actuelle, comme il est mentionné à l'annexe II, rubrique 2 b) viii).

On prévoit que pour la période actuelle les dépenses se chiffreront à 318 600 dollars. Sur le montant total des dépenses projetées, 243 000 dollars représentent le montant des indemnités journalières de subsistance pour les 18 agents de l'UNAVEM et les 2 fonctionnaires du Siège affectés aux pourparlers de paix, à raison de 127 dollars par jour pour 92 jours plus une indemnité de 40 % pour les 2 fonctionnaires du Siège. Le solde de 75 600 dollars représente les dépenses prévues au titre des voyages du personnel qui doit se rendre dans la zone de la mission pour les pourparlers de paix.

c) Personnel international contractuel -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

d) Volontaires des Nations Unies -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

/...

e) Personnel fourni par le Gouvernement -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

f) Observateurs électoraux civils -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

3. Locaux/hébergement

a) Location de locaux (61 400)

Les dépenses supplémentaires tiennent au coût de la location des salles de conférence et de bureaux à l'appui des pourparlers de paix, à raison de 740 dollars par jour pendant 83 jours.

b) Aménagement et rénovation des locaux 4 500

Les coûts d'entretien inférieurs au montant prévu permettront de réaliser des économies sous cette rubrique.

c) Fournitures d'entretien (6 000)

Les dépenses supplémentaires tiennent au fait qu'il faudra davantage de fournitures pour entretenir le camp qui date maintenant de cinq ans.

d) Services d'entretien -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

e) Éclairage, chauffage, énergie et eau 37 900

Des économies ont été réalisées du fait que le coût du gaz et du carburant nécessaires aux groupes électrogènes dans tous les postes a été inférieur au montant prévu (il s'est chiffré à 326 dollars et 5 849 dollars par mois, respectivement). Les dépenses mensuelles prévues pour l'approvisionnement en eau se sont élevées à 19 400 dollars.

f) Construction/bâtiments préfabriqués -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

4. Remise en état des infrastructures -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

5. Transports

a) Achat de véhicules -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

/...

b) Location de véhicules -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

c) Matériel d'atelier -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

d) Pièces de rechange, réparations et entretien (2 700)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 2 700 dollars résultent du fait que les dépenses initialement prévues au titre de l'achat de pièces de rechange avaient été calculées sur la base d'un montant mensuel de 18 100 dollars. Or, on prévoit que ces dépenses s'élèveront à 19 000 dollars par mois.

e) Carburants et lubrifiants (1 300)

On s'attend à ce que les dépenses à cette rubrique s'élèvent à 8 750 dollars par mois, au lieu de 15 000 dollars par mois, comme prévu initialement. En outre, sur le total des dépenses prévues, un montant de 20 000 dollars correspond à des engagements non réglés se rapportant à la période du mandat précédent.

f) Assurance -

Le montant autorisé à cette rubrique a été intégralement engagé pour couvrir le coût des primes pour l'assurance au tiers dans le monde entier.

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères

i) Location/affrètement 556 500

Des économies sont prévues à cette rubrique en raison du retrait des hélicoptères B-212 à la fin du mois d'août. Initialement, des ressources avaient été prévues pour la location d'hélicoptères pendant toute la période du mandat.

ii) Carburants et lubrifiants -

Le montant autorisé à cette rubrique sera intégralement engagé au cours de la période couverte par le rapport. Sur le total des dépenses prévues (63 000 dollars), un montant de 53 400 dollars correspond à des engagements non réglés se rapportant à la période du mandat précédent. Pour juillet et août, les dépenses devraient se chiffrer à 9 600 dollars.

iii) Déploiement/retrait 13 500

Les économies réalisées à cette rubrique résultent du fait que le coût du retrait des trois hélicoptères était inclus dans les frais de location de base.

/...

iv) Vols de ravitaillement -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

v) Peinture et préparation -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

vi) Assurance responsabilité 12 000

Des économies sont prévues à cette rubrique en raison du retrait des trois hélicoptères B-212 à la fin du mois d'août.

b) Avions

i) Location/affrètement (21 200)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 21 200 dollars sont prévues du fait qu'à compter du 1er septembre 1994, un avion léger B-200 sera loué pour assurer la liaison du commandement, pour un coût estimatif de 60 000 dollars par mois, y compris l'assurance responsabilité.

ii) Carburants et lubrifiants (141 700)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 141 700 dollars sont prévues au titre de la location de l'avion B-200. Ce total comprend également un montant de 46 600 dollars correspondant à des dépenses engagées au cours de la période couverte par le rapport précédent qui ont été reportées sur la période en cours, ainsi qu'il est indiqué à l'annexe II [rubrique 6 b) ii)].

iii) Déploiement/retrait (25 000)

Des dépenses supplémentaires correspondent au coût du déploiement d'un avion supplémentaire, qui n'était pas prévu initialement.

iv) Peinture et préparation (5 000)

Les dépenses supplémentaires correspondent au coût de la peinture de l'avion B-200.

v) Assurance responsabilité 39 900

Le coût de l'assurance responsabilité étant inclus dans les frais de location de base des avions, des économies ont été réalisées à la présente rubrique.

c) Indemnité de subsistance des équipages -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

d) Autres dépenses -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

/...

7. Opérations navales -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

8. Transmissions

a) Eléments complémentaires

i) Matériel de transmissions -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

ii) Pièces de rechange et fournitures (36 600)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 36 600 dollars sont prévues au titre de l'amélioration des liaisons avec New York. Ce total comprend également un montant de 15 600 dollars engagé au cours de la période couverte par le rapport précédent qui a été reporté sur la période actuelle, ainsi qu'il est indiqué à l'annexe II [rubrique 8 a) ii)].

iii) Matériel d'atelier et d'essai -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

iv) Communications par réseaux commerciaux (71 100)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 71 100 dollars sont prévues en raison de l'accroissement du volume des communications par réseaux commerciaux dans la zone de la mission lié aux pourparlers de paix de Lusaka.

b) Contrat relatif au réseau principal -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

9. Matériel divers

a) Mobilier de bureau -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

b) Matériel de bureau -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

c) Matériel informatique -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

d) Matériel d'observation -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

/...

e) Citernes à essence et débitmètres -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

f) Matériel médical et dentaire -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

g) Équipement de logements -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

h) Matériel divers 500

Les économies réalisées à cette rubrique résultent du fait qu'une photocopieuse a été achetée à un prix moins élevé que prévu.

i) Matériel pour la défense des périmètres -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

j) Pièces de rechange, réparations et entretien 12 700

Des économies ont été réalisées au titre de l'acquisition de matériel de bureau et des redevances.

k) Matériel d'épuration de l'eau -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

10. Fournitures et services

a) Services divers

i) Vérification des comptes 5 700

Des économies d'un montant de 5 700 dollars résultent du fait qu'aucun vérificateur externe ou interne des comptes ne doit se rendre dans la zone de la Mission au cours de la période considérée.

ii) Services contractuels (158 100)

Les dépenses supplémentaires d'un montant de 158 100 dollars résultent du fait que les services contractuels ont coûté plus cher que prévu. Le total indiqué comprend également des dépenses d'un montant de 60 600 dollars, engagées au cours de la période couverte par le rapport précédent, qui ont été reportées sur la période en cours, ainsi qu'il est indiqué à l'annexe II [rubrique 10 a) ii)]. Au cours de la période couverte par le présent rapport, les dépenses supplémentaires se rapportent aux services suivants :

/...

a) Services d'entretien des camps, notamment services de nettoyage, d'enlèvement des ordures et d'évacuation des eaux usées et services de blanchissage supplémentaires, à raison de 23 500 dollars par mois (70 500 dollars);

b) Services de sécurité au siège de l'UNAVEM à Luanda, à raison de 31 000 dollars par mois pendant trois mois (93 000 dollars);

c) Services divers destinés aux postes avancés de l'UNAVEM ainsi qu'aux pourparlers de paix de Lusaka, tels que voitures, repas et services de transport destinés aux gardes fournis par le Gouvernement zambien, pour un coût estimé à 8 000 dollars par mois pendant trois mois (24 000 dollars).

iii) Services informatiques -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

iv) Services de sécurité -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

v) Services et traitements médicaux 7 200

Des économies d'un montant de 7 200 dollars doivent être réalisées sur le montant de 7 800 dollars des dépenses prévues pour la période couverte par le rapport.

vi) Demandes d'indemnisation et règlements (5 000)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 5 000 dollars sont prévues au titre des demandes d'indemnisation liées à la perte d'effets personnels au cours des hostilités à la fin de 1992.

vii) Dépenses de représentation -

Le montant autorisé à cette rubrique sera intégralement engagé au cours de la période couverte par le rapport.

viii) Autres services divers -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau (35 100)

Un dépassement de crédits de 35 100 dollars est prévu au titre des dépenses afférentes à la conférence de Lusaka. Sur le total des dépenses prévues, un montant de 25 000 dollars correspond à des engagements non réglés se rapportant à la période du mandat précédent.

/...

ii) Fournitures médicales (22 700)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 22 700 dollars sont prévues pour maintenir un stock adéquat de fournitures médicales, conformément à la recommandation du Directeur du Service médical.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage (47 800)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 47 800 dollars sont prévues en raison de la vétusté des camps et des conditions climatiques dans la région, où sécheresse, vent et poussière sévissent pendant une grande partie de l'année. Le total indiqué comprend également des dépenses d'un montant de 30 000 dollars engagées au cours de la période couverte par le rapport précédent, ainsi qu'il est indiqué à l'annexe II [rubrique 10 b) iii)].

iv) Abonnements (1 300)

Des dépenses supplémentaires d'un montant de 1 300 dollars sont prévues au titre des frais d'abonnement à des magazines et périodiques destinés au personnel affecté à Lusaka.

v) Fournitures électriques -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

vi) Bâches de protection des véhicules -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

vii) Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes 4 500

Des économies ont été réalisées en raison des retards intervenus dans l'achat d'uniformes et de médailles.

viii) Fournitures pour la défense des périmètres -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

ix) Cartes d'état-major -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

x) Intendance et magasins 6 200

Des économies d'un montant de 6 200 dollars sont prévues du fait que le volume des ressources utilisées est moins élevé que prévu.

11. Fournitures et services liés aux élections -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

/...

12. Programmes d'information -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

13. Programmes de formation -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

14. Programmes de déminage -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

15. Aide au désarmement et à la démobilisation -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

16. Fret aérien et de surface

a) Transport du matériel appartenant aux contingents -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

b) Transport aérien militaire -

Aucun montant n'était prévu à cette rubrique.

c) Fret et camionnage (par les soins d'entreprises
privées) -

Le montant autorisé à cette rubrique sera intégralement engagé au cours de la période couverte par le rapport.

17. Système intégré de gestion -

Le montant autorisé à cette rubrique sera intégralement utilisé.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix . -

Le montant autorisé à cette rubrique a été viré au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

19. Contributions du personnel 11 300

Des économies d'un montant de 11 300 dollars doivent être réalisées à cette rubrique parce que le nombre d'administrateurs en poste dans la zone de la Mission à la fin du mois de juillet était moins élevé que prévu.

20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . -

Ce montant est la contrepartie du montant indiqué à la rubrique 19 ci-dessus.

/...

ANNEXE V

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 16 septembre 1993 au 30 septembre 1994

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses initiales	Montants répartis	Montants estimatifs des dépenses	Économies/ (dépassements)
1. <u>Dépenses afférentes au personnel militaire</u>				
a) <u>Observateurs militaires</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	1 947,3	1 932,0	1 920,6	11,4
Frais de voyage	459,7	459,7	466,1	(6,4)
Indemnité d'habillement et d'équipement	13,2	13,2	3,0	10,2
Total partiel	2 420,2	2 404,9	2 389,7	15,2
b) <u>Contingents</u>	—	—	—	—
c) <u>Autres dépenses afférentes au personnel militaire</u>				
Matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	157,3	157,3	52,7	104,6
Total partiel	157,3	157,3	52,7	104,6
Total, rubrique 1	2 577,5	2 562,2	2 442,4	119,8
2. <u>Dépenses afférentes au personnel civil</u>				
a) <u>Police civile</u>				
Indemnité de subsistance (missions)	574,8	574,8	576,5	(1,7)
Frais de voyage	181,8	141,6	149,0	(7,4)
Indemnité d'habillement	3,8	3,8	0,9	(2,9)
Total partiel	760,4	720,2	726,4	(6,2)
b) <u>Personnel international et personnel local</u>				
Traitements du personnel international	3 021,0	2 871,3	2 675,2	196,1
Traitements du personnel local	995,5	960,3	1 492,8	(532,5)
Consultants	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—
Dépenses communes de personnel	2 250,4	2 337,4	2 178,2	159,2
Indemnité de subsistance (missions)	1 755,9	1 730,5	1 454,0	276,0
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	171,0	171,0	231,1	(60,1)
Autres voyages autorisés	74,8	74,8	1 318,9	(1 244,1)
Total partiel	8 268,6	8 144,8	9 350,2	(1 205,4)
c) <u>Personnel international contractuel</u>	—	—	—	—
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	—	—	—

/...

	Prévisions de dépenses initiales	Montants répartis	Montants estimatifs des dépenses	Économies/ (dépassements)
e) <u>Personnel fourni par le Gouvernement</u>	—	—	—	—
f) <u>Observateurs électoraux civils</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 2	9 029,0	8 865,0	10 076,6	(1 211,6)
3. <u>Locaux/hébergement</u>				
Location de locaux	1 361,3	1 361,3	1 646,6	(285,3)
Aménagement et rénovation des locaux	250,0	250,0	221,0	29,0
Fournitures d'entretien	26,1	26,1	51,8	(25,7)
Services d'entretien	—	—	—	—
Eclairage, chauffage, énergie et eau	455,6	455,6	261,6	194,0
Construction/bâtiments préfabriqués	—	—	—	—
Total partiel	2 093,0	2 093,0	2 181,0	(88,0)
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	—	—	—	—
5. <u>Opérations de transport</u>				
Achat de véhicules	—	—	—	—
Location de véhicules	—	—	—	—
Matériel pour ateliers de réparation et d'entretien	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	217,0	217,0	301,9	(84,9)
Carburants et lubrifiants	187,5	187,5	74,0	113,5
Assurance des véhicules	15,5	15,5	60,0	(44,5)
Total partiel	420,0	420,0	435,9	(15,9)
6. <u>Opérations aériennes</u>				
a) <u>Hélicoptères</u>				
Location/affrètement	4 465,7	4 465,7	3 541,3	924,4
Carburants et lubrifiants	296,0	296,0	77,8	218,2
Déploiement/retrait	42,8	42,8	54,0	(11,2)
Vols de réapprovisionnement	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance	177,0	177,0	62,7	114,3
Total partiel	4 981,5	4 981,5	3 735,8	1 245,7
b) <u>Avions</u>				
Location/affrètement	1 857,5	1 857,5	1 767,4	90,1
Carburants et lubrifiants	581,8	581,8	690,3	(108,5)
Déploiement/retrait	60,0	60,0	67,7	(7,7)
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance	351,4	321,4	37,8	283,6
Total partiel	2 850,7	2 820,7	2 563,2	257,5
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	63,7	63,7	—	63,7
d) <u>Autres dépenses</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 6	7 895,9	7 865,9	6 299,0	1 566,9

/...

	Présvisions de dépenses initiales	Montants répartis	Montants estimatifs des dépenses	Économies/ (dépassements)
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—	—
8. <u>Transmissions</u>				
a) <u>Éléments complémentaires</u>				
Matériel de transmissions	81,8	81,8	60,3	21,5
Fournitures et pièces de rechange	84,5	84,5	143,7	(59,2)
Matériel d'entretien et d'essai	—	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	375,7	360,7	637,9	(277,2)
Total partiel	542,0	527,0	841,9	(314,9)
b) <u>Contrat relatif au réseau de communications principal</u>	—	—	—	—
Total, rubrique 8	542,0	527,0	841,9	(314,9)
9. <u>Matériel divers</u>				
Mobilier de bureau	—	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—	—
Matériel informatique	—	—	—	—
Groupes électrogènes	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—
Citerne à essence et débitmètres	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—
Équipement de logements	—	—	—	—
Matériel divers	62,5	62,5	26,8	35,7
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	89,8	89,8	61,1	28,7
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—
Total partiel	152,3	152,3	87,9	64,4
10. <u>Fournitures et services</u>				
a) <u>Services divers</u>				
Vérification des comptes	33,1	33,1	32,1	1,0
Services contractuels	360,0	360,0	940,0	(580,0)
Services informatiques	—	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	57,5	47,5	35,7	11,8
Demandes d'indemnisation et règlements	23,0	23,0	54,9	(31,9)
Dépenses de représentation	12,1	12,1	9,4	2,7
Autres services divers	—	—	—	—
Total partiel	485,7	475,7	1 072,1	(596,4)
b) <u>Fournitures diverses</u>				
Papeterie et fournitures du bureau	81,5	81,5	175,1	(93,6)
Fournitures médicales	41,6	41,6	75,5	(33,9)
Fournitures sanitaires et de nettoyage	38,8	38,8	86,6	(47,8)
Abonnements	4,8	4,8	11,1	(6,3)
Fournitures électriques	—	—	—	—

/...

	Présivions de dépenses initiales	Montants répartis	Montants estimatifs des dépenses	Économies/ (dépassements)
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	24,0	24,0	4,2	19,8
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—	—
Intendance et magasins	265,0	265,0	244,2	20,8
Total partiel	455,7	455,7	596,7	(141,0)
Total, rubrique 10	941,4	931,4	1 668,8	(737,4)
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>	—	—	—	—
13. <u>Programmes de formation</u>	—	—	—	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—	—	—	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	—
Transport par avions militaires	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	53,0	53,0	39,5	13,5
Total partiel	53,0	53,0	39,5	13,5
17. <u>Système intégré de gestion</u>	63,3	63,3	63,3	—
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	702,7	692,2	692,2	(—)
19. <u>Contributions du personnel</u>	1 261,4	1 212,5	1 201,2	11,3
Total, rubriques 1 à 19	25 731,5	25 437,7	26 029,7	(592,0)
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(1 261,4)	(1 212,5)	1 201,2	(11,3)
Total net	24 470,0	24 225,2	24 828,5	(603,3)
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—	—	—	—
Total des ressources	24 470,0	24 225,2	24 828,5	(603,3)

/...

ANNEXE VI

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

Prévisions de dépenses pour la période du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses
1. <u>Dépenses afférentes au personnel militaire</u>	
a) <u>Observateurs militaires</u>	
Indemnité de subsistance (missions)	1 870 300
Frais de voyage	341 600
Indemnité d'habillement et d'équipement	12 200
Total partiel	2 224 100
b) <u>Contingents</u>	—
c) <u>Autres dépenses afférentes au personnel militaire</u>	
Matériel appartenant aux contingents	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	200 000
Total partiel	200 000
Total, rubrique 1	2 424 100
2. <u>Dépenses afférentes au personnel civil</u>	
a) <u>Police civile</u>	
Indemnité de subsistance (missions)	551 900
Frais de voyage	100 800
Indemnité d'habillement et d'équipement	3 600
Total partiel	656 300
b) <u>Personnel international et personnel local</u>	
Traitements du personnel international	2 975 200
Traitements du personnel local	1 342 400
Consultants	—
Heures supplémentaires	—
Dépenses communes de personnel	2 623 100
Indemnité de subsistance (missions)	1 554 500
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	258 000
Autres voyages autorisés	419 000
Total partiel	9 172 200
c) <u>Personnel international contractuel</u>	—
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—
e) <u>Personnel fourni par le Gouvernement</u>	—
f) <u>Observateurs électoraux civils</u>	—
Total, rubrique 2	9 828 500

/...

	Prévisions de dépenses
3. <u>Locaux/hébergement</u>	
Location de locaux	1 393 000
Aménagement et rénovation des locaux	282 000
Fournitures d'entretien	50 400
Services d'entretien	—
Eclairage, chauffage, énergie et eau	306 900
Construction/bâtiments préfabriqués	—
Total partiel	2 032 300
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>	—
5. <u>Opérations de transport</u>	
Achat de véhicules	—
Location de véhicules	—
Matériel d'ateliers	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	228 000
Carburants et lubrifiants	74 400
Assurance des véhicules	32 900
Total partiel	335 300
6. <u>Opérations aériennes</u>	
a) <u>Hélicoptères</u>	—
b) <u>Avions</u>	
Location/affrètement	2 475 600
Carburants et lubrifiants	583 100
Déploiement/retrait	—
Peinture/préparation	—
Assurance	—
Total partiel	3 058 700
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	—
d) <u>Autres dépenses</u>	60 000
Total, rubrique 6	3 118 700
7. <u>Opérations navales</u>	—
8. <u>Transmissions</u>	
a) <u>Éléments complémentaires</u>	
Matériel de transmissions	46 000
Fournitures et pièces de rechange	132 000
Matériel d'entretien et d'essai	—
Communications par réseaux commerciaux	651 600
Total partiel	929 600
b) <u>Contrat relatif au réseau de communications principal</u>	—
Total, rubrique 8	829 600

/...

		Prévisions de dépenses
9.	<u>Matériel divers</u>	
	Mobilier de bureau	—
	Matériel de bureau	—
	Matériel informatique	6 700
	Groupes électrogènes	—
	Matériel d'observation	28 900
	Citerne à essence et débitmètres	—
	Matériel médical et dentaire	—
	Équipement de logements	—
	Matériel divers	30 000
	Matériel pour la défense des périmètres	200
	Pièces de rechange, réparations et entretien	77 200
	Matériel d'épuration de l'eau	—
	Total partiel	143 000
10.	<u>Fournitures et services</u>	
	a) <u>Services divers</u>	
	Vérification des comptes	23 700
	Services contractuels	9 000
	Services informatiques	—
	Services de sécurité	372 000
	Services et traitements médicaux	38 400
	Demandes d'indemnisation et règlements	45 600
	Dépenses de représentation	13 000
	Autres services divers	—
	Total partiel	501 700
	b) <u>Fournitures diverses</u>	
	Papeterie et fournitures de bureau	117 000
	Fournitures médicales	56 400
	Fournitures sanitaires et de nettoyage	66 000
	Abonnements	10 800
	Fournitures électriques	25 200
	Bâches antiprojectiles pour véhicules	—
	Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes	23 100
	Fournitures pour la défense des périmètres	—
	Cartes d'état-major	60 000
	Intendance et magasins	204 000
	Total partiel	562 500
	Total, rubrique 10	1 064 200
11.	<u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—
12.	<u>Programmes d'information</u>	
	Matériel	1 800
	Fournitures et accessoires	3 600
	Services contractuels	39 000
	Coûts de production du Département de l'information	—
	Total partiel	44 400

/...

	Prévisions de dépenses
13. <u>Programmes de formation</u>	—
14. <u>Programmes de déminage</u>	—
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—
16. <u>Fret aérien et de surface</u>	
Transport du matériel appartenant aux contingents	—
Transport par avions militaires	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	30 000
Total partiel	30 000
17. <u>Système intégré de gestion</u>	57 000
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	779 700
19. <u>Contributions du personnel</u>	1 274 400
Total, rubriques 1 à 19	21 961 200
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	(1 274 400)
Total net	20 686 800
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>	—
Total des ressources	20 686 800

/...

ANNEXE VII

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

Prévisions de dépenses pour la période du
1er octobre 1994 au 30 septembre 1995

Renseignements complémentaires

I. PARAMÈTRES UTILISÉS

1. Les prévisions de dépenses pour la période de 12 mois à compter du 1er octobre 1994 se fondent sur les paramètres indiqués ci-après.

A. Indemnité de subsistance (missions)

2. L'indemnité de subsistance (missions) est payable au personnel de la Mission, à l'exclusion des agents recrutés localement, et le montant de l'indemnité est de 84 dollars par personne et par jour depuis le 1er février 1992. Ce montant est majoré de 10 % pour les fonctionnaires de rang D-1 ou D-2, et de 25 % pour les fonctionnaires ayant le rang de sous-secrétaire général et de secrétaire général adjoint.

B. Frais de voyage (y compris relève des contingents)
jusqu'à la zone de la mission et retour

3. Les frais de voyage du personnel militaire et civil jusqu'à la zone de la mission et retour ont été calculés sur la base d'un coût moyen de 2 800 dollars par personne par aller simple, avec 100 kilogrammes de bagages accompagnés, faux frais au départ et à l'arrivée compris.

4. Les frais de voyage du personnel civil recruté sur le plan international jusqu'à la zone de la mission et retour ont été calculés sur la base d'un prix moyen de 8 600 dollars par personne par billet aller retour, y compris 100 kilogrammes de bagages accompagnés, faux frais au départ et à l'arrivée compris.

C. Dépenses afférentes au personnel civil

5. Les traitements et dépenses communes de personnel concernant le personnel recruté sur le plan international sont nets des contributions du personnel et ont été calculés sur la base des coûts standard à New York, sauf pour ceux de ces fonctionnaires provenant d'autres organismes des Nations Unies ou nommés spécifiquement pour la Mission. Les traitements de ces administrateurs nommés spécifiquement pour la Mission ont été ajustés pour tenir compte de l'absence de l'élément indemnité de poste. Pour les agents recrutés localement, on s'est fondé sur le barème des traitements applicable pour cette catégorie de personnel à Luanda. En outre, le personnel international perçoit une indemnité mensuelle de 867 dollars par personne pour affectation dans un lieu à risque, et le personnel local perçoit au même titre une indemnité équivalant à 20 % du traitement.

/...

D. Pourparlers de paix de Lusaka

6. Les pourparlers en cours à Lusaka devraient être achevés au cours des trois prochains mois, après quoi devrait commencer une conférence de planification militaire d'un mois.

II. CRÉDITS DEMANDÉS

1. Dépenses afférentes au personnel militaire

a) Observateurs militaires

i) Indemnité de subsistance (missions)

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	1 451 800
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	468 800
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	1 870 300

Le crédit demandé correspond à l'indemnité de subsistance payable à 61 militaires (50 observateurs et 11 membres du service de santé) comme il est indiqué au tableau 1 ci-après.

Tableau 1

<u>Personnel militaire</u>	<u>Nombre d'observateurs</u>	<u>Durée (jours)</u>	<u>Nombre de jours- personne</u>	<u>Montant total de l'indemnité de subsistance (missions)</u>
Observateurs militaires	50	365	18 250	1 533 000
Membres du service de santé	11	365	4 015	337 260
Total	61	365	22 265	1 870 260

ii) Frais de voyage

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	358 900
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	107 200
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	341 600

Le crédit demandé doit permettre de couvrir les frais de voyage correspondant au déploiement et à la relève de 61 militaires (122 trajets) sur vol régulier, au tarif indiqué plus haut aux paragraphes 3 et 4 de la section I.

/...

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	9 500
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	3 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	12 200

Le crédit demandé doit permettre de verser une indemnité annuelle d'habillement de 200 dollars par personne.

b) Contingents —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

c) Autres dépenses afférentes aux contingents

i) Matériel appartenant aux contingents —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	2 700
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	50 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	200 000

Le montant demandé à cette rubrique doit permettre de faire face aux demandes d'indemnisations éventuelles en cas de décès, d'invalidité, de blessures ou de maladies des militaires dans l'exercice de leurs fonctions dans le cadre de la Mission.

2. Dépenses afférentes au personnel civil

a) Police civile

i) Indemnité de subsistance (missions)

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	445 200
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	131 300
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	551 900

/...

Le crédit demandé correspond à l'indemnité de subsistance payable à 18 contrôleurs de la police civile comme indiqué au tableau 2 ci-après.

Tableau 2

<u>Personnel</u>	<u>Nombre d'observateurs</u>	<u>Durée (jours)</u>	<u>Nombre de jours- personne</u>	<u>Montant total de l'indemnité de subsistance (missions)</u>
Observateurs de la police civile	18	365	6 570	551 880
Total	18	365	6 570	551 880

ii) Frais de voyage

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	117 200
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	31 800
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	100 800

Le crédit demandé doit permettre de couvrir les frais de voyage liés à la relève et au déploiement de 18 contrôleurs de la police civile (36 trajets) voyageant sur vol régulier, au tarif indiqué plus haut aux paragraphes 3 et 4 de la section I.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	—
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	900
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	3 600

Le crédit demandé doit permettre de verser une indemnité annuelle d'habillement de 200 dollars par personne à 18 militaires.

b) Personnel international et personnel local

i) Traitements du personnel international

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	1 987 300
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	687 900
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	2 975 200

Le montant demandé correspond aux traitements de 56 fonctionnaires internationaux (voir annexe IX).

/...

Il est proposé de créer un poste supplémentaire P-3 pour un traducteur attaché à la Mission. Il établira le texte anglais des rapports que soumet le Représentant spécial au Siège et traduira du français ou du portugais en anglais les documents de la Conférence. D'excellentes qualités de rédaction en anglais et une bonne connaissance des documents des Nations Unies sont exigées.

Il est proposé aussi de créer un poste supplémentaire (G-7) de traducteur établi auprès de la Mission. Le titulaire aidera le traducteur professionnel à établir le texte anglais des rapports du Représentant spécial au Siège et traduira du français ou du portugais en anglais les documents de la Conférence.

ii) Traitements du personnel local

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	1 071 700
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	421 100
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	1 342 400

a) Le montant demandé correspond aux traitements de 75 agents recrutés localement sur la base du barème des traitements applicable à cette catégorie de personnel à Luanda (voir annexe IX);

b) Le montant demandé comprend aussi les traitements de trois interprètes/traducteurs recrutés pour les pourparlers de Lusaka par contrat de louage de services au taux de 514 dollars par jour pour 65 jours-personne (33 400 dollars) et au taux de 315 dollars par personne par jour, pour 130 jours-personne (41 000 dollars);

c) Le montant demandé couvre aussi les traitements de deux secrétaires bilingues recrutées pour les pourparlers de Lusaka par contrat de louage de services, au taux mensuel de 1 450 dollars par personne pendant trois mois (8 700 dollars);

d) Le montant demandé couvre aussi les traitements de cinq commis aux conférences, au taux de 20 dollars par jour, pendant 65 jours, soit un total de 325 jours-personne (6 500 dollars);

e) Le montant demandé inclut aussi la rémunération de deux interprètes/traducteurs pour la conférence militaire, au taux de 504 dollars par personne par jour, pour 22 jours-personne (11 100 dollars) et 315 dollars par personne par jour, pour 22 jours-personne (7 000 dollars), comme il est indiqué au paragraphe 6 de la section I ci-dessus;

f) Le montant demandé comprend aussi la rémunération d'un secrétaire bilingue, au taux de 1 450 dollars par mois, pour la conférence militaire, pendant un mois, comme il est indiqué au paragraphe 6 de la section I ci-dessus;

g) Le montant demandé inclut aussi la rémunération de trois commis aux conférences pour la conférence militaire, au taux de 20 dollars par personne par jour, pour 66 jours-personne (1 300 dollars), comme il est indiqué au paragraphe 6 de la section I ci-dessus.

/...

En outre, le montant demandé correspond aux traitements de 34 agents payés à la journée au titre du personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires), au coût moyen de 25 dollars par jour (309 400 dollars), comme il est indiqué à l'annexe IX. Les titres fonctionnels de ces agents sont les suivants :

<u>Titre fonctionnel</u>	<u>Nombre</u>
Secrétaires	4
Standardistes	2
Commis aux achats	1
Commis aux voyages	2
Commis à la reproduction des documents	1
Commis ordinaires	2
Conducteur de bus	1
Chauffeurs	6
Réparateur de machine à écrire	1
Mécanicien (véhicules)	1
Peintre	1
Hommes à tout faire	3
Laveurs de voiture	2
Assistant (transports)	1
Agents d'entretien	4
Mécaniciens (chaîne du froid)	2
Total	<u>34</u>

iii) Consultants -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

iv) Heures supplémentaires -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

v) Dépenses communes de personnel

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	1 564 200
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	614 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	2 623 100

Le montant demandé correspond aux dépenses communes de personnel recruté sur le plan international (1 845 500 dollars) et sur le plan local (82 500 dollars), comme indiqué à l'annexe IX. Il couvre aussi l'indemnité pour

/...

affectation dans un lieu à risque (772 000 dollars), comme indiqué au paragraphe 5 de la section I ci-dessus.

vi) Indemnité de subsistance (missions)

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	1 175 800
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	278 200
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	1 554 500

Le montant demandé correspond à l'indemnité de subsistance (missions) payable du 1er octobre au 31 décembre 1994 à 38 fonctionnaires internationaux, du 1er janvier au 31 janvier 1995 à 47 fonctionnaires internationaux, et du 1er février au 30 septembre 1995 à 56 fonctionnaires internationaux (18 505 jours-personne). On fait l'hypothèse que les pourparlers de Lusaka s'achèveront au 31 décembre 1994 et que 9 des 18 fonctionnaires internationaux actuellement en poste à Lusaka y resteront pour la conférence militaire qui y fera suite (voir annexe IX).

vii) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	205 300
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	25 800
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	258 000

Le montant demandé doit permettre de couvrir les frais de voyage correspondant au déploiement et à la relève de 30 fonctionnaires internationaux dans la zone de la mission au taux indiqué au paragraphe 4 de la section I ci-dessus.

viii) Autres frais de voyage

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	660 900
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	658 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	419 000

a) Le montant demandé correspond aux frais de voyage en mission entre New York et la zone de la mission, soit 10 billets aller retour, au coût moyen de 6 500 dollars (5 000 dollars pour le billet d'avion aller retour et 1 500 dollars pour sept jours d'indemnité de subsistance et pour les faux frais au départ et à l'arrivée). Le montant demandé couvre aussi trois voyages aller retour commençant dans la zone de la mission, au coût moyen de 8 800 dollars (5 000 dollars pour le billet aller retour et 3 800 dollars pour 14 jours d'indemnité de subsistance et pour les faux frais au départ et à l'arrivée);

/...

b) Le montant demandé couvre aussi deux allers et retours entre une capitale européenne et la zone de la mission, pour le Représentant spécial accompagné de deux hauts responsables d'UNAVEM, pour des consultations relatives à l'accord de paix, au coût moyen de 5 600 dollars [4 800 dollars pour le billet d'avion aller retour et 800 dollars pour les indemnités journalières de subsistance pour trois jours et les faux frais au départ et à l'arrivée (11 200 dollars)];

c) Le montant demandé correspond aux indemnités journalières de subsistance de 18 fonctionnaires internationaux attachés à l'UNAVEM et de 2 fonctionnaires du Siège affectés à Lusaka pour les pourparlers, au taux de 127 dollars par jour, pour 1 840 jours-personne (233 700 dollars);

d) Le montant demandé doit permettre de verser une indemnité journalière de subsistance à 9 fonctionnaires internationaux de l'UNAVEM et à 12 participants à la conférence militaire, au taux de 127 dollars par jour, soit 651 jours-personne (82 700 dollars);

c) Personnel international contractuel -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

d) Volontaires des Nations Unies -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

e) Personnel fourni par les gouvernements -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

f) Observateurs électoraux civils -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

3. Locaux/hébergement

a) Location de locaux

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	1 254 500
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	392 100
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	1 393 000

Le montant prévu doit permettre de continuer à louer les locaux suivants :

a) Au quartier général de la Mission à Luanda (Villa Espia), 19 maisons à 3 100 dollars par mois chacune (706 800 dollars);

b) À Luanda, huit maisons (Incorade) à 2 700 dollars par mois chacune (259 200 dollars);

/...

c) À Lubango, un bâtiment (Complexe Habitação) à 18 000 dollars par mois (216 000 dollars);

d) À Namibe, un bâtiment (Edipesca) à 5 500 dollars par mois (66 000 dollars);

e) À Benguela, un bâtiment (Elio Peralta) à 1 500 dollars par mois (18 000 dollars);

f) À Sumbe, un bâtiment à 3 000 dollars par mois (36 000 dollars).

Il est également prévu de louer des salles de réunion et des bureaux à l'appui des pourparlers de paix de Lusaka, à raison de 500 dollars par jour pour le Centre de conférence de Lusaka (61 500 dollars), et des bureaux à l'hôtel Intercontinental de Lusaka à raison de 240 dollars par jour (29 500 dollars).

b) Aménagement et rénovation des locaux

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	165 500
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	55 500
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	282 000

Le montant prévu correspond au coût, estimé à 23 500 dollars par mois, des services contractuels d'entretien, de nettoyage, d'enlèvement des ordures et de génie civil pour le quartier général d'UNAVEM II à Luanda, un état-major régional et deux antennes.

c) Fournitures d'entretien

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	39 200
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	12 600
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	50 400

Le montant prévu correspond au coût des fournitures nécessaires à l'entretien des locaux, qui est estimé à 4 200 dollars par mois.

d) Services d'entretien -

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

e) Éclairage, chauffage, énergie et eau

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	184 900
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	76 700
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	306 900

/...

Le montant prévu correspond au coût du carburant nécessaire aux groupes électrogènes dans l'ensemble des postes, estimé à 5 850 dollars par mois (70 200 dollars), ainsi qu'au coût du gaz, estimé à 325 dollars par mois (3 900 dollars). Il doit également permettre de continuer à assurer l'approvisionnement en eau du quartier général d'UNAVEM II, à raison de 19 400 dollars en moyenne par mois (232 800 dollars).

f) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

4. Remise en état des infrastructures —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

5. Transports

a) Achat de véhicules —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

b) Location de véhicules —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

c) Matériel d'atelier —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

d) Pièces de rechange, réparations et entretien

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	244 900
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	57 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	228 000

Le montant prévu correspond au coût, estimé à 19 000 dollars par mois, des pièces de rechange nécessaires pour entretenir et réparer 212 véhicules et 40 remorques-citernes (eau), dont 57 véhicules en réserve.

e) Carburants et lubrifiants

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	27 700
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	38 600
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	74 400

Le montant prévu doit permettre d'acheter l'essence, les lubrifiants et autres produits pétroliers nécessaires pour le parc automobile, dont le coût est estimé à 6 200 dollars par mois.

/...

f) Assurance

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	57 000
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	3 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	32 900

Le montant prévu correspond au coût de l'assurance responsabilité au tiers, supporté par la Mission, pour 155 véhicules pendant 12 mois, à raison de 2 000 dollars par mois (24 000 dollars), ainsi qu'à celui des risques couverts dans le monde entier, qui s'élève à 740 dollars par mois (8 900 dollars).

6. Opérations aériennes

a) Hélicoptères

i) Location/affrètement

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	2 851 300
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	690 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	—

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

ii) Carburants et lubrifiants

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	14 800
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	63 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	—

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

iii) Déploiement/retrait

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	54 000
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	—
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	—

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

iv) Vols de ravitaillement —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

/...

v) Peinture et préparation -

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

vi) Assurance au tiers

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	38 700
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	24 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	-

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

b) Avions

i) Location/affrètement

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	1 299 800
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	467 600
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	2 475 600

Le montant prévu doit permettre de continuer à louer deux avions auprès de sociétés commerciales, à savoir : un Learjet-35, à raison de 90 000 dollars par mois (1 080 000 dollars), y compris le coût de l'assurance et l'allocation repas de l'équipage, pour un minimum de 75 heures de vol par mois (voir tableau 3), et un avion de transport mixte moyen tonnage AN-26, à raison de 56 300 dollars par mois pendant 12 mois (675 600 dollars), y compris le coût de l'assurance responsabilité et l'indemnité repas de l'équipage, pour un minimum de 75 heures de vol pas mois. Il est également prévu de louer un avion léger de commandement et de liaison pour remplacer les trois hélicoptères, à raison de 60 000 dollars par mois (720 000 dollars), pour un minimum de 75 heures de vol par mois.

Tableau 3

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Mois/avion</u>	<u>Coût mensuel</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Learjet-35	1	12	90 000	1 080 000
AN-26	1	12	56 300	675 600
B-200	1	12	60 000	720 000
Total	<u>3</u>	<u>36</u>	<u>206 300</u>	<u>2 475 600</u>

ii) Carburants et lubrifiants

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	410 600
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	279 700
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	583 100

/...

Le montant prévu correspond au coût du carburant, à raison de 1 dollar le gallon, pour le Learjet-35 (175 gallons à l'heure : 157 500 dollars), l'AN-26 (325 gallons à l'heure : 292 500 dollars) et l'avion léger de commandement de liaison (89 gallons à l'heure : 80 000 dollars). Il doit également permettre d'acheter les lubrifiants nécessaires, à raison de 10 % du coût du carburant (53 200 dollars).

iii) Déploiement/retrait

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	37 700
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	30 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	—

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

iv) Peinture et préparation —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

v) Assurance responsabilité

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	37 800
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	—
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	—

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

c) Indemnité repas des équipages —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

d) Autres opérations aériennes

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	—
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	—
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	60 000

Le montant prévu correspond à diverses dépenses au titre des opérations aériennes, y compris les droits d'atterrissage, le coût des services dans les aéroports et le logement des pilotes, à raison de 5 000 dollars par mois pour les trois appareils.

7. Opérations navales —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

/...

8. Transmissions

a) Éléments complémentaires

i) Matériel de transmissions

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	60 300
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	—
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	46 000

Le montant prévu correspond au coût de trois modems type réseau ouvert et du matériel auxiliaire, estimé à 46 000 dollars, y compris le fret.

ii) Pièces de rechange et fournitures

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	86 100
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	57 600
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	132 000

Le montant prévu correspond au coût, estimé à 11 000 dollars par mois, des pièces détachées pour la réparation et l'entretien du matériel de transmissions et des fournitures de transmission nécessaires à la Mission.

iii) Matériel d'atelier et d'essai —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

iv) Communications par réseaux commerciaux

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	475 000
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	162 900
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	651 600

Le montant prévu correspond au coût des communications par réseaux commerciaux, comme suit :

a) Droits d'utilisation des liaisons par satellite INMARSAT, à raison de 22 400 dollars par mois (268 800 dollars);

b) Location d'un répéteur, à raison de 6 400 dollars par mois (76 800 dollars);

c) Tarifs téléphoniques locaux, à raison de 20 000 dollars par mois (240 000 dollars);

/...

d) Frais d'affranchissement, à raison de 200 dollars par mois (2 400 dollars);

e) Frais de valise diplomatique, à raison de 5 300 dollars par mois (63 600 dollars).

b) Contrat relatif au réseau principal —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

9. Matériel divers

a) Mobilier de bureau —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

b) Matériel de bureau —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

c) Matériel informatique

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses —

1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses —

1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses 6 700

Le montant prévu correspond au coût de quatre imprimantes Laserjet IV nécessaires pour améliorer la lisibilité des messages télécopiés, à raison de 1 500 dollars pièce (6 000 dollars) et au fret d'un montant de 700 dollars. Ces imprimantes doivent être transférées de l'ONUMOZ en novembre 1994; toutefois, conformément à la résolution 48/240 B de l'Assemblée générale, l'ONUMOZ sera remboursée par UNAVEM II en fonction de la valeur résiduelle des appareils.

d) Groupes électrogènes —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

e) Matériel d'observation

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses —

1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses —

1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses 28 900

Le montant prévu doit permettre d'acheter trois jumelles à 300 dollars (900 dollars) et quatre dispositifs de vision nocturne à 7 000 dollars (28 000 dollars).

/...

f) Citerne à essence et débitmètre —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

g) Matériel médical et dentaire —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

h) Équipement de logements —

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

i) Matériel divers

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	12 300
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	14 500
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	30 000

Le montant prévu doit permettre d'acheter du matériel divers pour remplacer des articles hors d'usage ou perdus, à raison de 2 500 dollars par mois.

j) Matériel pour la défense des périmètres

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	—
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	—
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	200

Le montant prévu doit permettre d'acheter 10 pioches à 20 dollars (200 dollars) pour permettre au personnel de l'UNAVEM de creuser le sol latéritique compact qui est fréquent en Angola.

k) Pièces de rechange, réparations et entretien

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	54 300
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	6 800
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	77 200

Le montant prévu correspond aux frais d'exploitation et d'entretien concernant les systèmes de comptabilité, d'établissement des états de paie et des commandes, qui sont estimés respectivement à 5 500, 4 000 et 7 700 dollars par an (17 200 dollars). Il correspond également aux pièces détachées et à la réparation et à l'entretien des groupes électrogènes, du matériel de bureau et d'autre matériel, à raison de 5 000 dollars par mois (60 000 dollars).

/...

1) Matériel d'épuration de l'eau -

Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

10. Fournitures et services

a) Services divers

i) Vérification des comptes

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	32 100
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	-
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	23 700

Le montant prévu doit couvrir le coût de la vérification interne des comptes de la Mission (11 200 dollars), ainsi que les frais de voyage et les indemnités journalières de deux vérificateurs internes des comptes pendant 15 jours (12 500 dollars).

ii) Services contractuels

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	691 900
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	248 100
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	9 000

Le montant prévu doit permettre de financer les services divers au titre des pourparlers de paix - frais de voiture, repas et transport du personnel fourni par le Gouvernement zambien et location de matériel acoustique pour la conférence, à raison d'un coût moyen de 3 000 dollars par mois pendant trois mois (9 000 dollars).

iii) Services informatiques -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

iv) Services de sécurité

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	-
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	-
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	372 000

Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des services des agents chargés de la sécurité, pour un montant estimatif de 31 000 dollars par mois.

/...

v) Services et traitements médicaux

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	27 900
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	7 800
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	38 400

Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des services médicaux dispensés aux membres de la police militaire et civile et des visites médicales auxquelles ils sont soumis à la fin de leur tour de service, à raison de 3 200 dollars par mois.

vi) Demandes d'indemnisation et règlements

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	43 900
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	11 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : montant estimatif des dépenses	45 600

Ce montant doit permettre de faire face aux divers règlements et demandes d'indemnisation liées au fonctionnement normal de la Mission, à raison de 3 800 dollars par mois, à l'exception des demandes d'indemnisation de tiers en cas d'accident d'automobile qui sont prévues au titre de l'assurance des véhicules.

vii) Dépenses de représentation

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	4 900
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	4 500
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	13 000

Le montant prévu doit permettre d'organiser, dans l'intérêt de la Mission, des réceptions en l'honneur de personnalités locales, à raison de 500 dollars par mois (6 000 dollars). Ce montant servira aussi à couvrir les dépenses de représentation liées aux réceptions officielles organisées à l'occasion des pourparlers de paix de Lusaka, à raison de 1 000 dollars par mois pendant trois mois (3 000 dollars) et de 2 000 dollars pour chacune des deux réceptions prévues à Luanda et à Lusaka à l'occasion de la clôture des pourparlers (4 000 dollars).

viii) Autres services divers

—

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

/...

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	119 500
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	156 100
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	117 000

Le montant prévu doit permettre l'achat de papeterie, de fournitures de bureau et de reproduction et de fournitures de bureautique, pour un montant estimatif de 9 500 dollars par mois (114 000 dollars), ainsi que l'achat de la papeterie à prévoir pour les pourparlers de paix de Lusaka, à raison de 1 000 dollars par mois pendant trois mois (3 000 dollars).

ii) Fournitures médicales

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	42 800
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	32 700
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	56 400

Le montant prévu est destiné à l'achat de médicaments, vaccins, comprimés antipaludiques, pansements et bandages pour la Mission, à raison de 4 700 dollars par mois.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	8 300
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	55 300
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	66 000

Le montant prévu est destiné à l'achat de produits de nettoyage et de fournitures sanitaires diverses pour la Mission, à raison de 5 500 dollars par mois.

iv) Abonnements

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	8 300
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	2 800
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	10 800

Le montant prévu doit couvrir les frais d'abonnement à des journaux internationaux, des quotidiens et hebdomadaires locaux, des indicateurs de compagnies aériennes, des publications sur les communications et diverses publications techniques, à raison de 900 dollars par mois.

/...

v) Fournitures électriques

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	—
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	—
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	25 200

Le montant prévu est destiné à l'achat de fournitures électriques, à raison de 2 100 dollars par mois.

vi) Bâches antiprojectiles pour les véhicules —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

vii) Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	1 700
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	1 500
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	23 100

Le montant prévu doit couvrir le coût des tenues réglementaires des forces de l'ONU, destinées aux observateurs militaires et aux contrôleurs de la police civile (bérets bleus, insignes, brassards, casquettes, foulards, uniformes du personnel du Service mobile et des chauffeurs locaux, et vêtements de travail des mécaniciens).

viii) Matériel pour la défense des périmètres —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

ix) Cartes d'état-major

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	—
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	—
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	60 000

Le montant prévu est destiné à l'achat de 25 jeux de cartes d'état-major destinées à remplacer les cartes hors d'usage, à raison de 2 400 dollars le jeu.

x) Intendance et magasins

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	190 400
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	53 800
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	204 000

/...

Ce montant est prévu au titre des fournitures et services non compris ailleurs dans le budget, notamment gaz butane et recharges, recharges d'extincteur, matériel de consommation et frais bancaires, à raison de 17 000 dollars par mois en moyenne (204 000 dollars).

11. Fournitures et services liés aux élections -

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

12. Programme d'information

a) Matériel

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	-
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	-
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	1 800

Le montant prévu est destiné à l'achat d'un combiné radio-magnétophone à cassettes, d'un appareil photographique et d'une caméra vidéo au prix de 200 dollars, 600 dollars et 1 000 dollars respectivement, frais d'expédition et de transport compris. Ce matériel est nécessaire pour permettre à l'UNAVEM de fournir des documents d'information pour sa revue mensuelle The Trumpet.

b) Fournitures

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	-
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	-
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	3 600

Le montant prévu est destiné à l'achat de fournitures (films, cassettes et bandes magnétiques) pour un coût mensuel moyen de 300 dollars.

c) Services contractuels

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	-
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	-
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	39 000

Le montant prévu est destiné à couvrir le coût de l'impression, par les soins d'une entreprise privée, de la nouvelle revue mensuelle de l'UNAVEM, The Trumpet, à raison de 1 000 dollars par mois (24 000 dollars). Il servira aussi à couvrir le coût de l'émission radio-télévisée consacrée à la cérémonie de signature de l'accord de paix à Lusaka, pour un coût total de 60 000 dollars, dont 15 000 dollars à la charge de l'UNAVEM.

/...

d) Coûts de production du Département de l'information —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

13. Programme de formation —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

14. Programme de déminage —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

15. Aide au désarmement et à la démobilisation —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

16. Fret aérien et de surface

a) Transport du matériel appartenant aux contingents —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

b) Transport par avions militaires —

Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

c) Fret et camionnage (par les soins d'entreprises privées)

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	27 500
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	12 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	30 000

Le montant prévu doit permettre de couvrir les frais de transport, de manutention et d'expédition à destination et en provenance de la zone de la Mission, pour lesquels aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le budget, et dont le coût est estimé à 2 500 dollars par mois.

17. Système intégré de gestion

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	43 300
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	20 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	57 000

Cette estimation correspond à la part d'UNAVEM II dans le financement du Système intégré de gestion pour 1994-1995.

/...

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	521 000
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	171 200
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	779 700

Conformément à la méthode qui a été proposée pour imputer le coût de postes autorisés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, le montant prévu à la présente rubrique correspond à 8,5 % du coût total des traitements, dépenses communes de personnel et frais de déplacement du personnel civil dans la zone de la mission.

19. Contributions du personnel

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	907 200
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	294 000
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	1 274 400

Les dépenses de personnel sont indiquées en chiffres nets à la rubrique 2 b). Le montant figurant ici correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

20. Recettes provenant des contributions du personnel

16 septembre 1993-30 juin 1994 : dépenses	(907 200)
1er juillet-30 septembre 1994 : montant estimatif des dépenses	(294 000)
1er octobre 1994-30 septembre 1995 : prévisions de dépenses	(1 274 400)

Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique 19) a été porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts constitué par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 (X) A du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de l'UNAVEM.

/...

ANNEXE VIII

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

A. Répartition envisagée du personnel civil selon les services, la catégorie et la classe pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995

Catégorie	Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	Service politique	Division militaire	Administration	Total
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>					
SGA	1	—	—	—	1
SSG	—	—	1	—	1
D-2	1	—	—	—	1
D-1	—	—	—	1	1
P-5	2	1	—	—	3
P-4	3	1	—	1	5
P-3	2	1	—	1	4
P-2	—	—	—	1	1
	9	3	1	4	17
<u>Services généraux</u>	4	2	1	13	20
<u>Service mobile</u>	—	—	—	19	19
Total, personnel international	13	5	2	36	56
<u>Personnel local</u>	5	2	20	48	75
Total général	18	7	22	84	131

/...

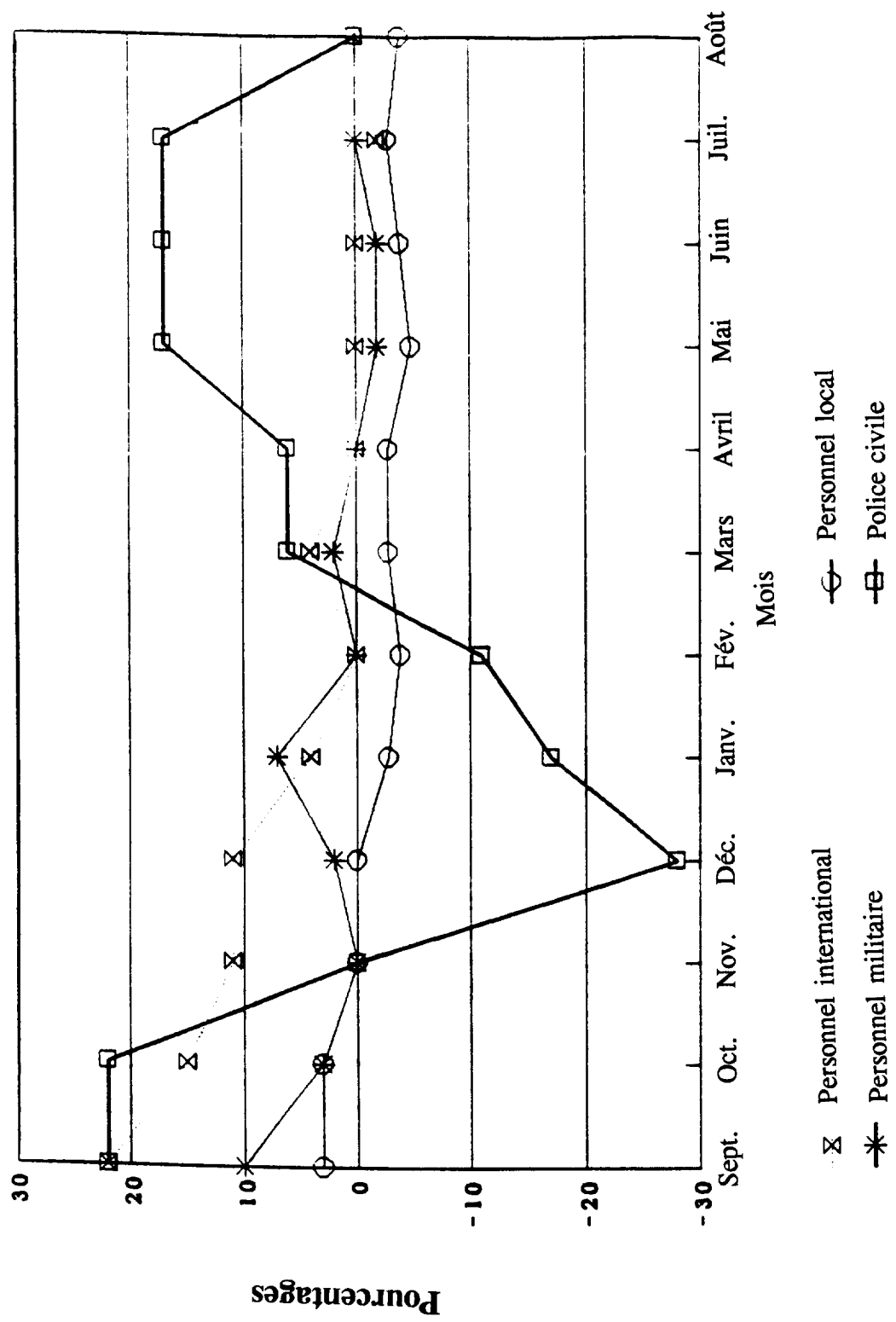
B. Tableau d'effectifs autorisés, taux d'occupation et de vacance de postes pour la période allant du 16 septembre 1993 au 30 septembre 1994

Classe	Postes autorisés	Sept. 1993	Oct. 1993	Nov. 1993	Déc. 1993	Janv. 1994	Févr. 1994	Mars 1994	Avril 1994	Mai 1994	Juin 1994	Juil. 1994	Août 1994	Sept. 1994	Moyenne
<u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u>															
SGA	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SSG	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
P-5	3	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
P-4	5	4	4	5	5	6	5	4	4	4	4	4	3	3	4
P-3	5	4	4	5	5	6	5	4	4	4	4	4	4	4	3
P-2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total partiel	16	11	11	10	10	13	13	12	12	14	14	15	14	13	13
Taux de vacance de postes		31 %	31 %	38 %	38 %	19 %	19 %	25 %	25 %	13 %	13 %	6 %	13 %	...	22 %
<u>Services généraux et autres catégories</u>															
Services généraux (agents de 1re classe)	—	1	1	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2
Services généraux (autres classes)	19	15	19	19	19	19	19	19	21	19	19	18	18	18	19
Service mobile	19	15	15	17	18	19	19	19	19	19	20	20	20	20	18
Total partiel	38	31	35	38	38	39	41	40	42	40	40	40	40	40	39
Total, personnel international	54	42	46	48	48	52	54	52	54	54	54	55	54	...	38
Taux de vacance de postes		22 %	15 %	11 %	11 %	4 %	0 %	4 %	0 %	0 %	0 %	-2 %	0 %	...	5 %
Personnel local	75	73	73	75	75	77	78	77	76	79	78	77	78	...	66
Taux de vacance de postes		3 %	3 %	0 %	0 %	-3 %	-4 %	-3 %	-1 %	-5 %	-4 %	-3 %	-4 %	...	-2 %
Total, personnel civil	129	115	119	123	123	129	132	129	130	133	132	132	132	...	128
Taux de vacance de postes		11 %	8 %	5 %	5 %	0 %	-2 %	0 %	-1 %	-3 %	-2 %	-2 %	-2 %	...	1 %
<u>Personnel militaire</u>															
Observateurs militaires	61	55	59	61	60	57	61	60	61	62	62	61	61	...	60
Taux de vacance de postes		10 %	3 %	0 %	2 %	7 %	0 %	2 %	0 %	-2 %	-2 %	0 %	0 %	...	2 %
<u>Police civile</u>															
Police civile	18	14	14	18	23	21	20	17	17	15	15	15	18	...	16
Taux de vacance de poste		22 %	22 %	0 %	-28 %	-17 %	-11 %	6 %	6 %	17 %	17 %	17 %	0 %	...	4 %

Note : Les points de suspension indiquent qu'il n'y a pas de données disponibles.

/...

C. Fluctuations mensuelles des taux de vacance de postes
(septembre 1993-août 1994)



/...

ANNEXE IX

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

Composition et coût du personnel civil envisagé pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 septembre 1995

(En milliers de dollars des États-Unis)

Postes proposés	Nombre de personnes	Mois/ personne	Coûts annuels standard			Montant estimatif total des dépenses			Indemnité de subsistance (missions)	Prime de risque
			Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel		
SGA (engagé pour la Mission)	1	12,0	88,5	54,7	53,4	88,5	54,7	53,4	20,3	10,4
SSG (engagé pour la Mission)	1	12,0	81,6	49,8	48,0	81,6	49,8	48,0	20,3	10,4
D-2	1	12,0	104,8	41,6	41,0	104,8	41,6	41,2	30,7	10,4
D-1 (Genève)	1	12,0	124,9	41,2	38,4	124,9	41,2	38,6	30,7	10,4
P-5	1	12,0	89,7	35,6	32,8	89,7	35,6	32,8	30,7	10,4
P-5 (engagé pour la Mission)	2	24,0	62,2	35,6	32,8	124,4	71,2	65,6	61,3	20,8
P-4	3	36,0	77,7	30,8	26,5	233,1	92,4	79,5	81,6	31,2
P-4 (engagé pour la Mission)	2	24,0	53,9	30,8	26,5	107,8	61,6	53,0	45,9	20,8
P-3	2	24,0	64,4	25,6	19,7	128,8	51,1	39,5	53,6	20,8
P-3 (engagé pour la Mission)	2	24,0	44,7	25,6	19,7	89,4	51,1	39,5	51,0	20,8
P-2	1	12,0	52,2	20,7	13,9	52,2	20,7	13,9	30,7	10,4
Total partiel	17		1 225,2	571,0	505,0	1 225,2	571,0	505,0	456,8	176,8
Services généraux (agents de 1re classe)	3	24,0	50,6	20,1	21,7	151,8	60,3	65,1	81,7	31,2
Services généraux (autres classes)	17	204,0	36,9	14,6	14,0	627,3	248,2	238,0	433,5	176,9
Service mobile	19	228,0	51,1	51,9	20,6	907,9	986,2	391,3	582,5	197,7
Total partiel	39		1 750,0	1 294,7	694,4	1 750,0	1 294,7	694,4	1 097,7	405,8
Total, personnel international	56		2 975,2	1 865,7	1 199,4	2 975,2	1 865,7	1 199,4	1 554,5	582,6
Personnel local	75	900	12,3	1,1	1,0	922,5	82,5	75,0	92,3	92,3
Personnel temporaire	34	408	9,1	—	—	309,4	—	—	—	—
Total partiel	109		1 231,9	82,5	75,0	1 231,9	82,5	75,0	92,3	92,3
Total général	165		4 207,1	1 948,2	1 274,4	4 207,1	1 948,2	1 274,4	1 554,5	674,9

ANNEXE X

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

État récapitulatif des ressources allouées et des dépenses de fonctionnement
pour la période s'achevant au 30 septembre 1994

(En milliers de dollars des États-Unis, chiffres arrondis)

	Montant brut	Montant net
1. <u>Ressources</u>		
3 janvier 1989 au 2 janvier 1990	9 192,0	8 962,0
3 janvier 1990 au 2 janvier 1991	5 826,4	5 616,4
3 janvier au 31 mai 1991	4 381,9	4 223,9
1er juin au 31 décembre 1991	49 467,0	49 132,9
1er janvier au 31 octobre 1992	57 876,7	56 062,0
1er novembre 1992 au 28 février 1993	25 258,8	24 218,0
1er mars au 30 avril 1993	1 518,4	1 632,4
1er mai au 15 juillet 1993	5 948,4	5 724,0
16 juillet au 15 septembre 1993	3 882,3	3 742,1
16 septembre au 15 décembre 1993	5 500,0	5 253,9
16 décembre 1993 au 31 mars 1994	6 478,8	6 097,7
17 mars au 31 mai 1994	5 246,8	4 992,4
1er juin au 30 juin 1994	2 098,7	1 997,0
1er juillet au 30 septembre 1994	6 296,1	5 991,0
Total des ressources	188 973,6	183 645,7
2. <u>Dépenses de fonctionnement</u>		
3 janvier 1989 au 2 janvier 1990	8 263,2	8 071,5
3 janvier 1990 au 2 janvier 1991	5 825,1	5 610,6
3 janvier au 31 mai 1991	2 827,6	2 722,3
1er juin au 31 décembre 1991	49 437,9	49 108,7
1er janvier au 31 octobre 1992	59 002,2	57 187,5
1er novembre 1992 au 28 février 1993	20 194,3	19 465,7
1er mars au 15 septembre 1993	15 018,4	14 419,3
16 septembre 1993 au 30 juin 1994	19 141,6	18 234,4
1er juillet au 30 septembre 1994	6 888,1	6 594,9
Total des dépenses de fonctionnement	186 598,4	181 414,9
3. <u>Sommes portées au crédit des États Membres</u>		
1er mai au 31 décembre 1991	1 421,7	1 351,3
1er mars au 30 avril 1993	1 518,4	1 596,2
17 mars au 31 mai 1994	182,7	106,8
1er juin au 30 juin 1994	1 082,5	1 082,5
Total des sommes portées au crédit des États Membres	4 205,3	4 173,0

/...

	Montant brut	Montant net
4. <u>Solde inutilisé</u> (1-2-3)	(1 830,1)	(1 942,2)
5. <u>Intérêts et recettes accessoires</u>		349,3
6. <u>Contributions non réglées au 31 août 1994</u>		23 973,1
7. <u>Déficit d'exploitation prévu</u> (4 + 5 + 6)		(21 681,6)

/...

ANNEXE XI

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

A. Déploiement actuel et prévu d'observateurs militaires

Mois	8		Nombre d'observateurs		Nombre de personnes-jour		Indemnité journalière de subsistance (missions)	
	Prévu	Actuel	Prévu	Actuel	Prévu	Actuel	Prévue	Actuelle
Septembre 1993	61	55	781	704			65 587	59 136
Octobre 1993	61	59	1 891	1 829			158 844	153 636
Novembre 1993	61	61	1 830	1 830			153 720	153 720
Décembre 1993	61	60	1 891	1 860			158 844	156 240
Janvier 1994	61	57	1 891	1 767			158 844	148 428
Février 1994	61	61	1 708	1 708			143 472	143 472
Mars 1994	61	60	1 891	1 860			158 844	156 240
Avril 1994	61	61	1 830	1 830			153 720	153 720
Mai 1994	61	62	1 891	1 922			158 844	161 448
Juin 1994	61	62	1 830	1 860			153 720	156 240
Total			17 434	17 170			1 464 439	1 442 280

B. Déploiement actuel et prévu d'observateurs de la police civile

Mois	Nombre d'observateurs		Nombre de personnes-jour		Indemnité journalière de subsistance (missions)	
	Prévu	Actuel	Prévu	Actuel	Prévue	Actuelle
Septembre 1993	18	14	286	233	23 991	19 557
Octobre 1993	18	14	558	434	46 872	36 456
Novembre 1993	18	18	540	540	45 360	45 360
Décembre 1993	18	23	558	713	46 872	59 892
Janvier 1994	18	21	558	651	46 872	54 684
Février 1994	18	20	504	560	42 336	47 040
Mars 1994	18	17	558	527	46 872	44 268
Avril 1994	18	17	540	510	45 360	42 480
Mai 1994	18	15	558	465	46 872	39 060
Juin 1994	18	15	540	450	45 360	37 800
Total			5 200	5 083	436 767	426 957

C. Déploiement actuel et prévu de personnel international civil

Mois	Nombre d'observateurs		Nombre de personnes-jour		Indemnité journalière de subsistance (missions)	
	Prévu	Actuel	Prévu	Actuel	Prévue	Actuelle ^a
Septembre 1993	54	42	824	641	69 174	53 802
Octobre 1993	54	46	1 426	1 426	140 616	119 784
Novembre 1993	54	48	1 440	1 440	136 080	120 960
Décembre 1993	54	48	1 488	1 488	140 616	124 992
Janvier 1994	54	52	1 612	1 612	140 616	135 408
Février 1994	54	54	1 512	1 512	127 088	127 008
Mars 1994	54	52	1 612	1 612	140 616	135 408
Avril 1994	54	54	1 620	1 620	136 080	136 080
Mai 1994	54	54	1 674	1 674	140 616	140 616
Juin 1994	54	54	1 620	1 620	136 080	136 080
Total			15 566	14 645	1 307 502	1 230 138

^a Les dépenses effectivement encourues (voir annexe I, al. b) du point 2) sont inférieures aux prévisions en raison du fait que 18 fonctionnaires internationaux ont été affectés à la Conférence de Lusaka et ont perçu une indemnité journalière de subsistance au lieu d'une indemnité de subsistance en mission.

/...

ANNEXE XII

A. Répartition géographique actuelle du matériel de transport^a

Désignation	Quartier général	Luanda	Benguela	Lugango	Namibe	Sumbe	Autres	Total
Berline (lourde)	—	—	—	—	—	—	—	—
Berline (moyenne)	7	—	—	—	—	—	—	7
Berline (légère)	21	—	—	—	—	—	—	21
"Jeep" 4x4 (légère)	—	—	—	—	—	—	—	—
"Jeep" 4x4 (moyenne)	125	—	3	3	3	3	1	138
Autocar (lourd)	—	—	—	—	—	—	—	—
Autocar (moyen)	2	—	—	—	—	—	—	2
Autocar (léger)	10	—	—	1	—	—	—	11
Camion lourd pour le transport de marchandises ou de matériel	7	—	—	—	—	—	—	7
Camion de taille moyenne pour le transport de marchandises ou de matériel	9	—	—	—	—	—	—	9
Camion léger pour le transport de marchandises ou de matériel	11	—	—	1	—	—	—	12
Camion-ambulance	1	—	—	—	—	—	—	1
Camion-grue	1	—	—	—	—	—	—	1
Camion-citerne (combustibles)	—	—	—	—	—	—	—	—
Camion-citerne (eau)	—	—	—	—	—	—	—	—
Camion de récupération	2	—	—	—	—	—	—	2
Camion-remorque	—	—	—	—	—	—	—	—
Camion (divers)	1	—	—	—	—	—	—	1
Camion excavateur	—	—	—	—	—	—	—	—
Élévateur à fourche	5	—	—	1	—	—	—	6
Véhicule blindé	—	—	—	—	—	—	—	—
Remorque (eau, 1 000 litres)	3	—	—	—	—	—	—	3
Remorque (eau, 2 200 litres)	14	—	—	—	—	—	—	14
Remorque (combustible, 220 litres)	23	—	—	—	—	—	—	23
Total	242	—	3	6	3	3	1	258

^a Cinquante-sept véhicules au total doivent être gardés en réserve.

B. Répartition géographique actuelle du matériel de transmissions

Désignation	Quartier général	Luanda	Benguela	Lugango	Namibe	Sumbe	Autres	Total
<u>Matériel VHF</u>								
Répéteur	3	—	—	1	—	—	—	4
Fixe	6	—	1	1	1	1	—	10
Mobile	63	—	3	6	3	3	—	78
Portatif (walkie-talkie)	136	—	2	6	1	1	—	146
<u>Matériel à haute fréquence</u>								
Fixe	3	—	1	1	1	1	—	7
Mobile	11	—	3	6	3	3	—	26
<u>Équipement satellite</u>								
Station Intersat A	1	—	—	—	—	—	—	1
Station Inmarsat	2	—	—	—	—	—	—	2
Terminal Inmarsat	1	—	1	1	1	1	—	5
Total	226	—	11	22	10	10	—	279

/...

C. Répartition géographique actuelle du matériel de bureau et des groupes électrogènes

Désignation	Quartier général	Luanda	Benguela	Lugango	Namibe	Sumbe	Autres	Total
<u>Matériel de bureau</u>								
Très grosse photocopieuse	3	—	—	—	—	—	—	3
Grosse photocopieuse	8	—	—	—	—	—	—	8
Photocopieuse moyenne	20	—	—	1	—	—	—	21
Petite photocopieuse	12	—	1	—	1	1	—	15
Télécopieur	—	—	—	—	—	—	—	—
Rétroprojecteur	1	—	—	—	—	—	—	1
Déchiquteuse	—	—	—	—	—	—	—	—
Machine à écrire électrique	79	—	—	1	—	—	—	80
Total	123	—	1	2	1	1	—	128
<u>Groupes électrogènes</u>								
170 KVA	12	—	—	—	—	—	—	12
125 KVA	1	—	—	—	—	—	—	1
100 KVA	2	—	—	—	—	—	—	2
93 KVA	1	—	—	—	—	—	—	1
55 KVA	3	—	—	2	—	—	—	5
36 KVA	11	—	1	1	1	1	3	18
10,7 KVA	6	—	—	—	—	—	—	6
4,5 KVA	8	—	—	—	—	—	—	8
3,0 KVA	3	—	—	—	—	—	—	3
Total	47	—	1	3	1	1	3	56

/...

ANNEXE XIII

Mission de vérification des Nations Unies en Angola

Autorisations concernant le financement, par période, depuis la constitution de la Mission jusqu'au 30 septembre 1994

Périodes du mandat	Périodes couvertes par les ouvertures de crédits	Crédits ouverts		Montants venant en déduction des contributions des États Membres		Textes du Conseil de sécurité	Textes de l'Assemblée générale
		Brut	Net	Brut	Net		
1. 3 janvier 1989-31 mai 1991	3 jan. 1989-2 jan. 1990	9 193 000	9 962 000	—	—	Résolution 626 (1988) du 20 décembre 1988	Résolution 43/231 du 16 février 1989
	3 janv. 1990-2 jan. 1991	5 826 400	5 616 400	—	—		Résolution 44/190 du 21 décembre 1989
	3 jan.-31 mai 1991	4 381 900	4 223 900	—	—		Résolution 45/246 du 21 décembre 1990
Total		19 401 300	18 802 300				
2. 1er juin 1991-31 octobre 1992	1er juin-31 déc. 1991	49 467 000	49 132 900	1 421 658	1 351 258	Résolution 696 (1991) du 30 mai 1991	Résolution 45/269 du 27 août 1991
	1er jan.-31 oct. 1992	42 876 720	42 062 000	—	—		Résolution 46/195 du 20 décembre 1991
	1er jan.-31 oct. 1992	15 000 000	14 000 000	—	—		Résolution 46/195 B du 31 juillet 1991
Total		107 343 720	105 194 900				
3. 1er novembre 1992-30 novembre 1992	1er nov. 1992-28 fév. 1993	25 258 800	24 218 000	—	—	Résolution 785 (1992) du 30 octobre 1992	Décision 47/450 C du 8 avril 1993
1er décembre 1992-31 janvier 1993	1er mars-30 avril 1993	1 518 400	1 632 400	1 518 400	1 632 400	Résolution 793 (1992) du 30 novembre 1992	Décision 47/450 C
1er février 1993-30 avril 1993						Résolution 804 (1993) du 29 janvier 1993	
Total		26 777 200	25 850 400				
4. 1er mai 1993-31 mai 1993	1er mai-15 juillet 1993	5 948 650	5 723 950	—	—	Résolution 823 (1993) du 30 avril 1993	Décision 47/450 C
1er juin 1993-15 juillet 1993						Résolution 834 (1993) du 1er juin 1993	
5. 16 juillet 1993-15 septembre 1993	16 juillet-15 sept. 1993	3 882 300	3 742 100	—	—	Résolution 851 (1993) du 15 juillet 1993	Décision 47/450 C

/...

Périodes du mandat	Périodes couvertes par les ouvertures de crédits	Crédits ouverts		Montants venant en déduction des contributions des États Membres		Textes du Conseil de sécurité	Textes de l'Assemblée générale
		Brut	Net	Brut	Net		
6. 16 septembre 1993-15 décembre 1993	16 sept.-15 déc. 1993	5 500 000	5 253 900	—	—	Résolution 864 (1993) du 15 septembre 1993	Résolution 48/241 du 5 avril 1994
7. 16 décembre 1993-16 mars 1994	16 déc. 1993-31 mars 1994 ^a	6 478 800	6 097 700	—	—	Résolution 890 (1993) du 15 décembre 1993	Résolution 48/241
8. 17 mars 1994-31 mai 1994	17 mars-31 mai 1994	5 246 750	4 992 375	182 700	106 800	Résolution 903 (1994) du 16 mars 1994	Résolution 48/241
9. 1er juin 1994-30 juin 1994	1er juin-30 juin 1994 ^b	2 098 700	1 997 000	1 082 500	1 082 500	Résolution 922 (1994) du 31 mai 1994	Résolution 48/241
10. 1er juillet 1994-30 septembre 1994	1er juillet-30 sept. 1994 ^b	6 296 100	5 991 000	—	—	Résolution 932 (1994) du 30 juin 1994	Résolution 48/241
Total général		188 973 520	183 645 625	4 205 258	4 172 958		

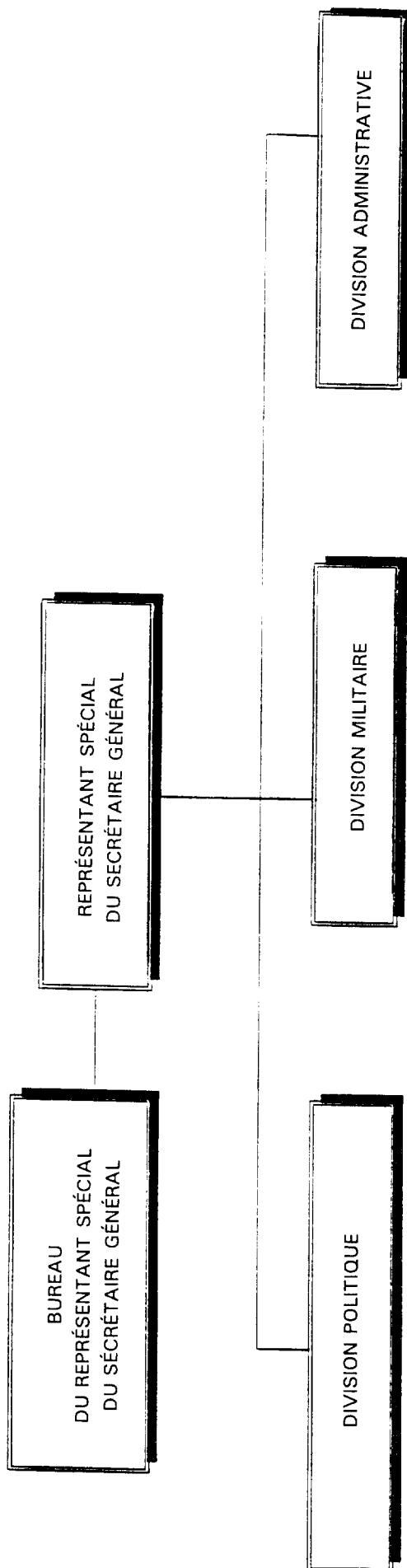
^a Des crédits, d'un montant de 6 296 100 dollars (5 990 900 dollars nets), ont été ouverts ultérieurement pour la période allant du 7 décembre 1993 au 16 mars 1994 (par. 11 de la résolution 48/241 de l'Assemblée générale).

^b Autorisation d'engagement de dépense uniquement.

ANNEXE XIV

Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM II)

Organigramme



Carte d'état-major

